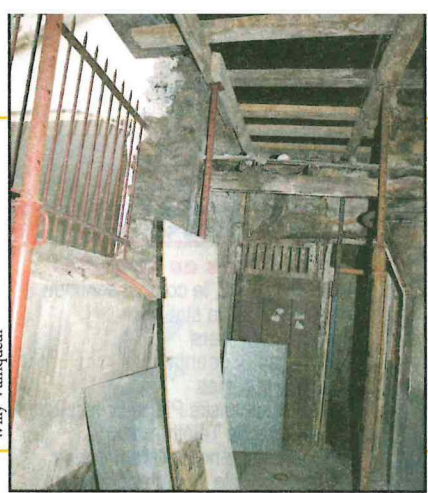


Un plan contre « l'habitat indigne »

Un accord signé en décembre entre la Ville et l'État met en place un dispositif complet pour traiter, en cinq ans, 2 381 logements insalubres du parc ancien privé. (Pages 12 et 13)

Willy Vaingneur



AUBERMENSUEL

Magazine municipal d'informations locales

AUBERVILLIERS

N° 113, janvier 2002 ● 4 F

TRANSPORTS ● ENCORE UN EFFORT POUR TIRER LA LIGNE JUSQU'À LA MAIRIE

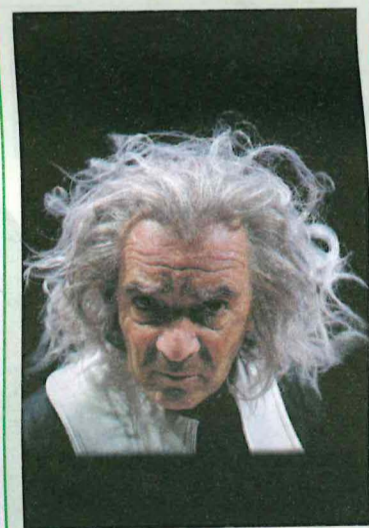
Pour le métro : oh ! hisse...



Des incertitudes planant encore sur le prolongement de la ligne 12, il faudra se remobiliser pour gagner définitivement la bataille. (Page 3)

● THÉÂTRE

Pierre Arditi joue Molière



Une « Ecole des femmes » encensée par la critique. Au Théâtre de la Commune jusqu'en mars. (Page 19)

Michel Hermann

TOUT PRES DE CHEZ VOUS, VOTRE SUPER MARCHÉ

Un nouveau service

Livraison gratuite à domicile
à partir de 61€ d'achat (400F)

VINECO

127, rue Hélène Cochenneq
01 43 52 21 02

Crêperie du Moutier

Galettes de sarrasin
Salades composées
"Les complètes"
Crêpes au froment
Nos glaces...

Renseignements
Réservation
01 48 34 61 81
33, rue du Moutier
Aubervilliers

OUVERTURE TOUS LES MIDIS
(sauf dimanche)
VENDREDI ET SAMEDI SOIR

Sommaire

Aubervilliers au quotidien
Métro : ligne 12, le combat continue
Rénovation de la station
Fort d'Aubervilliers
Une classe pour enfants non francophones
Le centre de loisirs Pierre Brossolette
Les images du Téléthon 2001
Eurogem : une nouvelle entreprise
La santé pour le plus grand nombre
Le courrier des lecteurs
Une campagne de ravalement (p. 3 à 9)

Images
La ville en chantiers (p. 8)

L'édito de Jack Ralite
(p. 9)

Les petites annonces
(p. 10)

Parcours
Kamel Ait Bouali : Silence, on enseigne !
Hammerbass : un label de musique
Le carnet (p. 11)

Dossier
L'habitat indigne (p. 12 et 13)

Intercommunalité
Décathlon, Quick, Gaumont...
les pionniers du Stade de France (p. 14)

Vie municipale
Le conseil municipal du 19 décembre
Le mot de Marie-George Buffet
à propos du vélodrome (p. 15)

Images
C'est Noël
L'actualité de décembre à Aubervilliers (p. 16 et 17)

Culture
Page d'automne
Le Studio
L'Ecole des femmes au TCA
La compagnie Etincelles a 20 ans (p. 18 et 19)

Sports
Les escrimeuses
au championnat de France
Haltérophilie et boxe anglaise :
deux championnes de France
Gymnastique : une section
en grande forme (p. 20 et 21)

Ville mode d'emploi
Les déchets ménagers :
à quoi sert le tri sélectif
La mission euro joue les prolongations
Un écrivain public
à la maison de justice et du droit
Actif senior : une petite entreprise
au service des seniors
Programme de l'Office des retraités (p. 22 et 23)

Albertivi
(p. 24)

AUBERMENSUEL

N°113, janvier 2002
Edité par l'association Carrefour pour l'information et la communication à Aubervilliers,
7, rue Achille Domart, 93308 Aubervilliers
Cedex. Tél. : 01.48.39.51.93
Télécopie : 01.48.39.52.43
communication@mairie-aubervilliers.fr
Directeur de la publication : Guy Duméle
Directeur de la rédaction : Alain Germain
Rédactrice en chef : Marie-Christine Fontaine
Rédaction : Maria Domingues, Alexis Gau,
Frédéric Medeiros
Directeur artistique : Patrick Despierre
Photos : Marc Gaubert, Willy Vainqueur
Secrétaire de rédaction :
Marie-Christine Fleuret
Maquettiste : Zina Terki
PSD publicité : 01.42.43.12.12
Numéro de commission paritaire : 73261
Dépôt légal : janvier 2002

L'ensemble de l'équipe d'ATAC AUBERVILLIERS présente ses meilleurs vœux pour toutes et tous !

Pour bien commencer l'année, venez partager les petits prix Euros lors de notre quinzaine de janvier.

ATAC C'est un vrai plaisir

Profitez de notre Carte de fidélité

55, rue de la Commune de Paris, Aubervilliers • Ouvert du lundi au samedi 8 h 30 - 20 h • Dimanche matin 9 h - 12 h 30

RENAULT aubervilliers

Renault à Aubervilliers, ce sont 4 agents près de chez vous

- > vente de véhicules neufs et d'occasions
- > atelier mécanique et carrosserie.

Garage du Marché
16, rue du Goulet
93300 Aubervilliers
Tél. 01 43 52 09 36

Garage Malard
43, rue Sadi Carnot
93300 Aubervilliers
Tél. 01 48 34 00 66

CM Automobiles
45, bd Anatole France
93300 Aubervilliers
Tél. 01 48 34 10 93

Auber Automobiles
18, rue du Moutier
93300 Aubervilliers
Tél. 01 48 34 41 49

et leur succursale Renault Saint-Denis
43, bd de la Commune de Paris et 13-19 bd Marcel Sembat, 93200 Saint-Denis - Tél. 01 49 40 88 88

L'équipe d'Aubermensuel vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2002.

TRANSPORTS ● Des incertitudes sur le prolongement de la ligne 12

« Il faut encore se mobiliser pour le métro »

On croyait le prolongement de la ligne 12 acquis. C'est vrai, mais en partie seulement. Visiblement, des incertitudes demeurent quant au déroulé des travaux et à l'ouverture des stations. Comme il y a quatre ans, il faudra se mobiliser pour que les pouvoirs publics respectent leurs engagements.

Rome ne s'est pas faite en un jour », la phrase est célèbre, elle pourrait être reprise s'agissant du prolongement de la ligne 12. Voilà longtemps que la municipalité fait pression sur les pouvoirs publics pour que justice soit faite : Aubervilliers est une des très rares villes limitrophes de Paris non reliée par le métro en son centre. Un inconfort pour la population, un handicap pour le développement économique de la commune.

Depuis quatre ans, élus et habitants ont multiplié les manifestations réclamant le prolongement. Mars 97 : une pétition recueille 3 000 signatures ; novembre 97 : une station fictive est inaugurée symboliquement sur la place de la Mairie ; novembre 99 : une chaîne humaine est formée sur le parcours qu'emprunterait le métro. On pourrait multiplier les exemples et recenser les soutiens (Jean-Claude Gayssot, le ministre des Transports, s'y déclare favorable. Tout comme Jean-Paul Huchon, le président du conseil régional, et Robert Clément, le président du conseil général).



Le 20 novembre 1999 déjà, une chaîne humaine reliant la mairie d'Aubervilliers à la porte de la Chapelle marquait la volonté et la mobilisation de ceux qui en ont assez d'être les laissés-pour-compte en matière de transports en commun.

une partie des travaux en direction du Pont de Stains.

« Pas d'accord, réplique le sénateur-maire Jack Ralite. Le contrat de plan a souligné la nécessité de ce projet. On doit donc se donner les moyens de le réaliser. » La mairie veut l'ouverture des stations Proudhon-Gardinoux et Pont de Stains en même temps. Avec, dans la foulée, le terminus à la mairie. A l'appui de cette

revendication, un argument pourrait faire réfléchir le Syndicat intercommunal des transports franciliens (STIF) qui décidera en dernier ressort. Une fois le tunnelier lancé, il coûterait moins cher de poursuivre jusqu'à la mairie que de s'arrêter pour reprendre plus tard. 200 millions de francs d'économie sur 2 milliards d'investissement au total, la chose n'est pas à négliger ! La communauté

d'agglomération qui appuie vivement Aubervilliers va mettre son poids dans la balance en organisant prochainement une grande conférence sur les transports. A Aubervilliers, une initiative est prévue le mardi 12 février qui fera appel à la population. Comme il y a quatre ans, il s'agit de se mobiliser. Cette fois-ci, pour qu'il ne soit plus possible de revenir en arrière !

Frédéric Medeiros

● Négociations

Les trois hypothèses

Dans les semaines qui viennent, le Syndicat des transports de l'Ile-de-France va plancher sur trois hypothèses.

La première reste dans le cadre des investissements programmés pour le 12^e Plan, à savoir 950 millions de francs pour la ligne 12 sur la période 2000-2006. Elle prévoit l'ouverture de la station Proudhon-Gardinoux et la réalisation des accès à la station Pont de Stains pour 2006 avec une arrivée à la Mairie repoussée en 2013. La deuxième, avec un dépassement de 221 millions de francs, programme l'ouverture de Proudhon-Gardinoux et de Pont de Stains en 2007 et celle de la Mairie en 2012.

La troisième, avec un dépassement de 346 millions de francs, prévoit la mise en service des deux premières stations en 2008 et le percement du tunnel jusqu'à la Mairie pour une ouverture en 2011.

C'est évidemment cette solution que prône la municipalité. Sachant que les dépassements sur le 12^e Plan seront contrebalancés par les économies faites sur le budget du 13^e Plan (période 2006-2012) qui financera le dernier tronçon. Et même plus, puisque concentrer les travaux sur une durée plus réduite aboutira à réduire la facture globale de 10 % et à passer sous la barre des 2 milliards de francs.

F. M.

● Eclairage refait à la station de métro Fort d'Aubervilliers

Des lumières dans le tunnel

La RATP a déboursé 3,5 millions de francs pour refaire complètement l'éclairage de la station Fort d'Aubervilliers. Les travaux s'achèvent ces jours-ci.

Le chantier n'est pas complètement fini mais Nathalie remarque déjà le changement : « C'est sûr, les couloirs d'accès sont beaucoup plus lumineux. » Une nouveauté qu'elle apprécie.

Cette secrétaire qui travaille à Paris a des horaires décalés et revient tard le soir. « Passé neuf heures, les longs couloirs sombres ce n'est pas rassurant. » D'autant qu'en la matière, la station est bien fournie. Entre les accès côté Pantin, ceux d'Aubervilliers et la sortie à la gare routière, on peut passer d'une ville à l'autre sans traverser le carrefour de la RN2. 23 000 personnes fréquentent les lieux quotidiennement.

Ouverte en 1979, lors du prolongement de la ligne 7, la station Fort d'Aubervilliers est l'une des dernières nées du réseau RATP. Trop jeune pour justifier une rénovation en profondeur, elle avait néanmoins besoin d'un toilettage. Et notamment, pour plus de confort et plus de sécurité, que soit revu l'éclairage. « Nous sommes en train de le refaire complètement », explique Jean-Claude Bion,



Les ouvriers mettent la dernière main à la rénovation de l'éclairage de la station de la ligne 7.

le chargé de travaux de la RATP. De fait, de nouveaux bandeaux lumineux ont fait leur apparition dans les couloirs. Au pied des escaliers, des spots encastrés éclairent les dernières marches. Idem pour les rampes d'accès handicapés. Une batterie de néons fluorescents fait office de plafonniers au-dessus de la billetterie et des tourniquets. Sur les quais proprement dits, d'autres spots illuminent la voûte du métro qui a été repeinte en blanc pour gagner en luminosité.

Au total, 3,5 millions de francs de travaux pour un chantier qui s'inscrit dans le cadre plus général de l'opération Renouveau du métro lancée par la RATP afin de redonner une nouvelle jeunesse à son réseau.

L'inauguration de la station Fort d'Aubervilliers relookée aura lieu à la fin du mois.

Frédéric Medeiros

ECOLE • La classe d'initiation pour les enfants non francophones

Fatima, Ruo Man, Manel, Nervesa... et les autres

Pas moins de huit nationalités se côtoient, en bonne intelligence, dans une classe réservée aux enfants non francophones de l'école Edgar Quinet. Pour les initier aux mystères et aux merveilles de la langue française, leur institutrice fait preuve d'imagination. Rencontre.

Je m'appelle Zixiang, j'ai 10 ans et je viens de Chine... J'ai 7 ans, je suis Kevin et je viens de Colombie... » Les uns après les autres, les élèves de la classe d'initiation pour les nouveaux arrivants (CLIN) de l'école Edgar Quinet se présentent. Ils détachent et présentent leurs mots pour être sûrs d'être compris. Cette classe peu ordinaire accueille quinze enfants non francophones : trois Chinois, cinq Algériens, deux Tunisiens, une Malienne, un Colombien, une Bosniaque, un Egyptien et une Indienne. Âgés de 7 à 11 ans et demi, ils ont en commun une immense soif d'apprendre qui motive leur maîtresse, Magali Di Fusco-Moisy.

Une année pour bien assimiler la langue française

Il y a trois ans, cette passionnée d'arts plastiques s'est portée volontaire pour encadrer une CLIN et initier des enfants à la langue française : « Il leur faut généralement une année pour bien l'assimiler, explique l'enseignante. Après, ils peuvent intégrer une classe traditionnelle suivant leur âge... » En attendant, Magali et ses élèves déambulent dans et hors de la ville à la recherche des mots à mettre sur toutes les belles choses qu'ils



Les premières classes de France accueillant des enfants non francophones ont vu le jour à Aubervilliers en 1965 sous l'impulsion d'un groupe d'enseignants, avec le soutien de la municipalité.

approchent. Du musée de Saint-Denis, ils sont revenus inspirés par des bas reliefs admirés sur place. « Nous avons récupéré des cagettes en bois sur les marchés », explique Yanis. « Nous avons enlevé les clous avec un vieux ciseau et découpé des morceaux avec une scie », poursuit Amine. « On a teinté des feuilles de papier avec du thé, on les a collées sur les bouts de bois et on les a décorées avec de l'encre faite avec du café, conclut Zixiang. Le résultat est stupéfiant et d'autant plus original que les enfants ont inventé leur propre écriture qu'ils ont reproduite sur leur ouvrage. L'ensemble court le long des murs de la classe. A côté, on peut admirer de superbes calligraphies réalisées sous la direction de Ghani Alani, pendant l'initiative Pages d'automne.

Dans cette classe pas banale que ces enfants, de tous âges et niveaux, intègrent à tout moment de l'année, on perçoit une certaine sérénité et une grande solidarité. Ce que confirme l'enseignante : « Chaque nouveau est pris en charge par le groupe, il n'y a ni rivalité, ni animosité mais beaucoup de tendresse. Avec eux, j'ai appris que le savoir est universel et que l'envie de le partager rassemble les esprits, même les plus différents. »

Maria Domingues

• Pour le plaisir de la lecture

La Ville offre chaque année plus de 5 000 ouvrages

C'est pour moi ce livre ? Pour la vie ? », demande une petite fille à Agnès Jaegle. La responsable du service municipal de l'Enseignement se souviendra longtemps du « regard à la fois incrédule et ravi » de cette enfant d'Aubervilliers, lorsqu'elle lui a remis le livre offert par la municipalité. Depuis près de dix ans, ce joli cadeau de fin d'année aux 4 630 écoliers d'Aubervilliers, la Ville l'accompagne d'un spectacle et de friandises. Les 24 et 25 novembre derniers, les cours Moyens 1 et 2 étaient reçus à l'espace Rencontres où les CM2 sont repartis avec leur livre plus un dictionnaire, outil indispensable pour de futurs collégiens. Les 1, 2 et 3 décembre, c'était au tour des cours préparatoires et élémentaires 1 et 2 d'être accueillis par le personnel du service Enseignement. Voilà pour la

partie visible de cette vaste opération qui s'enclenche en début d'année. « Cette initiative communale associe les bibliothécaires qui se chargent d'effectuer un premier choix de livres que nous soumettons ensuite à des enseignants et à des écoliers volontaires, explique Agnès Jaegle. Ces derniers vont émettre des avis que les bibliothèques vont rassembler dans un dépliant. C'est ce petit document qui permet ensuite aux autres enfants de faire le bon choix ». Comme le rappelait Pascal Beaudet, maire-adjoint chargé de l'Enseignement, en s'adressant aux enfants, « lire est un acte important... les livres sont des compagnons qui vous suivront tout au long de votre vie, ils vous aideront à grandir, à connaître et à comprendre le monde qui vous entoure... » On le voit bien, ce geste de la municipalité

est bien plus qu'un simple cadeau de fin d'année. Par son coût, plus de 91 467 euros (600 000 F, classes de maternelles, sapins et jouets inclus), et parce qu'il marque l'intérêt que la Ville porte à la lutte contre l'échec scolaire qui passe, aussi, par la découverte du plaisir de la lecture. M. D.



ENFANCE • Avec le centre de loisirs maternel Brossolette

Dessins, rires et expériences

C'est l'heure du petit encas du matin au centre de loisirs maternel Pierre Brossolette. Entre un biscuit et un verre de jus de fruit, le visiteur a droit à une chanson entonnée en chœur. Puis, très vite, tout le monde repart vers son activité. Le bras en l'air et le pinceau concentré, Liliana, Hassan, Inès et Adel, 20 ans à eux quatre, décorent les vitres du réfectoire. L'animatrice, Michèle, les conseille tout en les laissant libres de leurs choix.

Peinture en tous genres

Un peu plus loin, Claudia et Sylvie initient les plus petits à une technique de peinture avec de minuscules rouleaux. Dans le hall, Nicolas, Inès et Lucie ont puisé dans le carton des déguisements pour se fabriquer des costumes de chevaliers et de princesses tandis que Kheira anime un atelier de dessin sur le thème de l'hiver et de Noël.

Ce matin de décembre, ils sont une quarantaine d'enfants, de 2 ans et demi à 5 ans, à s'égarer dans les différents ateliers. Quatre animatrices assurent l'encadrement avec une coordonnatrice, Michèle Médina. Ici, « le projet pédagogique a pour thème l'eau, source de vie », précise cette dernière en montrant une fresque aquatique qui court le long d'une

baie vitrée. Mais, pour l'heure, ce dont ils sont tous très fiers « ce sont les lettres et les appels que nous avons reçus à la suite du lâcher de ballons réalisés à l'occasion de la journée des droits de l'enfant », explique Kheira.

Un habitant de Vittelet a écrit après avoir capturé le ballon d'Hassan, Lucie a reçu une carte de Manuel, un petit Autrichien. Sans oublier M. Baradian, 80 ans, ancien élève

de l'école du Montfort, parti dans l'Aisne et qui a eu la surprise de découvrir le ballon d'Adel dans son jardin. « Il nous a téléphoné, tout ému, se souvient Michèle, et nous a fait promettre de garder le contact... »

Entre jolis dessins, rires, chansons et tendres expériences, ainsi va la vie des petits enfants du centre de loisirs Brossolette.

Maria Domingues

Un des ateliers proposés a pour thème l'eau. En compagnie de leur animatrice Sylvie, les enfants réalisent des dessins avec du blanc d'Espagne.



TÉLÉTHON ● Record battu dans la lutte contre les myopathies

« On donne ce que l'on peut »

Le 8 décembre dernier, 15 330,52 euros, soit 100 561,62 francs, ont été recueillis par des sportifs, des artistes et des habitants. Une fois de plus, Aubervilliers prouve son attachement aux valeurs de générosité et de fraternité.



Rue Firmin Gémier. Dès 7 h, les habitants de la cité ont investi leurs trois stands où ils proposaient toutes sortes d'objets et friandises aux passants.

Pari voulu, record battu. Aubervilliers a réussi son rendez-vous de la solidarité avec le 15^e Téléthon. Le samedi 8 décembre, les jeunes et les moins jeunes se sont distingués par leur mobilisation. Ce jour-là, plus de 500 sportifs, artistes et habitants, tous bénévoles, ont mis leur cœur et leurs muscles au service de ceux que la maladie cloue dans un fauteuil ou sur un lit d'hôpital.

Dès le petit matin, des adhérents de la section tennis du CMA étaient présents sur le marché du centre pour y battre le rappel du Téléthon. Pendant ce temps-là, fidèles au poste, les habitants de la cité Firmin Gémier bravaient le froid et proposaient gâteaux, jouets et autres objets confectionnés par eux, ainsi que deux vélos offerts par le magasin Atac. Très visités, leurs trois stands ont permis de récolter 24 000 francs à la grande satisfaction d'Annick Kelebe, à l'origine de cette initiative de quartier.

A 14 heures, le gymnase Guy Moquet s'est ouvert sur des démonstrations artistiques et sportives proposées par les clubs et associations de la ville. Cyclistes, boxeurs, gymnastes, patineuses, karatékas, yogis ou adeptes du qwan ki do, ils ont tous répondu à l'appel de leurs dirigeants et entraîneurs. Entre deux exhibitions, les visiteurs se pressaient devant

l'urne pour y déposer, qui un chèque, qui une petite pièce. « On donne ce que l'on peut, mais on donne... », a expliqué une maman à sa petite fille.

Dans le courant de l'après-midi, le maire Jack Ralite est venu encourager et saluer la « vitalité et la générosité de cette jeunesse solidaire dont on dit tant de mal. » Il était accompagné de la députée, Muguette Jacquaint, et de Mériem Derkaoui, maire-adjointe aux sports. A 20 heures, l'élan de solidarité s'est poursuivi sur les courts de tennis couverts André Karman. Là, un peintre de la cité République, Phélix Ludop, attendait les visiteurs pour une incroyable vente aux enchères de tableaux et sculptures gracieusement offerts par des artistes locaux comme Bremond, Galiano et... Ludop. Pour une première, le succès a été fulgurant. La vente a rapporté 30 000 francs que Phélix a remis dans le pot commun.

Au même moment, à l'autre bout de la ville, à l'espace Renaudie, l'Office municipal de la jeunesse (Omja) organisait une superbe soirée musique et danse, en présence du maire-adjoint à la Jeunesse, Jacques Salvator, et de Evelyne Yonnet, adjointe déléguée à l'Urbanisme. Bravo à tous les acteurs de cette journée marathon que l'on espère revoir l'an prochain pour un nouveau record à battre.

Maria Domingues



Hôtel de Ville. Les partenaires et acteurs du Téléthon ont remis un chèque de 10 877,58 euros, soit 71 353,72 francs au représentant de l'AFM.



Espace Renaudie. La soirée danse et hip hop organisée par l'OMJA a fait le plein et a permis de recueillir 794,24 euros (5 210 francs) reversés à l'AFM.



Gymnase Guy Moquet. Les exhibitions se sont succédé pour le plaisir des nombreux visiteurs. Ici, une démonstration du Boxing Beat d'Aubervilliers.



Tennis couverts. La vente aux enchères animée par le peintre Phélix Ludop a remporté un franc succès. Gain de la soirée : 4 573 euros (30 000 francs).



Génopôle d'Evry. Le 12, pour bien comprendre les enjeux du Téléthon, l'OMJA organisait une visite de ce grand laboratoire de recherches.

Vite dit

Environnement

● VILLE FLEURIE

La Ville a été primée au concours des Villes et Villages fleuris, le 27 novembre dernier. Elle s'est vu remettre la distinction Ville fleurie 2 Fleurs par la Direction du Tourisme du Conseil régional d'Ile-de-France. La commune avait reçu une première fleur en 1998. Ce prix récompense les efforts réalisés par la Ville en matière de fleurissement, de propreté mais aussi d'environnement (collecte sélective).

Enquêtes de l'Insee

● SUR LES LOYERS ET CHARGES

Une enquête sur les loyers et charges sera réalisée en janvier 2002. Elle vise à décrire les éléments de confort des logements et à mieux connaître le montant et l'évolution des loyers et charges. Cette enquête, reconnue d'intérêt général, est obligatoire.

● SUR LES CONDITIONS DE VIE

Une enquête sur les conditions de vie des ménages sera réalisée du 2 au 31 janvier 2002. Cette étude s'intéresse à la qualité de l'habitat, l'environnement et la sécurité.

Pour ces deux enquêtes, quelques familles recevront la visite d'un collaborateur de l'INSEE. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Solidarité

● JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX

Elle a lieu le 27 janvier 2002. 700 000 nouveaux cas apparaissent chaque année et pourtant le traitement pour guérir les lépreux existe ! Pour qu'il arrive à temps : donnons ! Versez vos dons à la Fondation Raoul Follereau, BP 79, 75015 Paris.

● BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte a été organisée cette année au bénéfice de l'épicerie solidaire Epicéas. 2,431 tonnes de denrées alimentaires ont été collectées. L'association Epicéas remercie tous les donateurs et les magasins Atac et Monoprix qui ont contribué à la réussite de cette initiative.

● COLLECTE DES DERNIERS FRANCS

Trois associations (l'Association des paralysés de France, le Comité catholique contre la faim et pour le développement, la Ligue contre le cancer) s'unissent pour une campagne nationale de collecte des derniers francs au profit de trois grandes causes : les personnes handicapées, le développement des pays les plus pauvres, la lutte contre le cancer. A partir du 1^{er} février, vous pourrez déposer vos derniers francs dans les « Boîtes à francs » à disposition chez les commerçants ou partenaires de l'opération.

Anciens combattants

● GALETTE DE LA FNCA

Le comité Fnca (Fédération nationale des Anciens Combattants d'AFN) organise sa galette des rois le dimanche 20 janvier, à partir de 14 heures, à l'espace Rencontres, 10, rue Crèvecoeur.

Service

● COIFFEUSE À DOMICILE

Coiff'Auber services, nouveau service de coiffure, propose de vous coiffer à domicile, du mardi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h à 17 h, sans interruption.

- 10 % lors du premier rendez-vous sur toutes prestations.
Tél. : 06.64.16.06.72

Vite dit

« TPE »

La MIEL (Maison de l'initiative économique locale), association d'aide et de soutien à la création et au développement des très petites entreprises, propose à ses dirigeants ateliers et rencontres.

● AGENDA

Atelier outils de gestion
Jeudi 24 janvier de 9 h à 18 h.

● Atelier bâtiment

Jeudi 24 janvier de 18 h à 20 h.

Sous-traitance et co-traitance :
quelles implications juridiques ?

Des dirigeants du bâtiment se regroupent avec un conseiller juridique pour poser leurs questions et obtenir des réponses concrètes.

● Rencontre entreprises

Jeudi 31 janvier de 8 h 30 à 10 h 30

Fautes de gestion : qu'est-ce que c'est ?
Quelles peuvent être les conséquences financières, pénales et civiles ?

Rencontre animée par des représentants du tribunal de commerce et ouverte à toutes les entreprises.

● Prévention du risque dans les entreprises

Mercredi 6 février

Vous rencontrez des difficultés de gestion dans votre entreprise, bénéficiez des conseils gratuits, individuels et confidentiels d'anciens magistrats du tribunal de commerce de Bobigny.

Tous les premiers mercredis de chaque mois de 14 h à 16 h, gratuitement, sur rendez-vous auprès de la Miel.

● MIEL

Espace d'entreprises Bel Air

113-115, rue Danielle Casanova.

Tél. : 01.48.09.53.00

Fax : 01.48.09.53.20

Remerciements

● DÉPART

M. et Mme Brunet, bouchers rue de La Courneuve, remercient très sincèrement leur clientèle pour leur fidélité jamais démentie pendant 39 ans et leur présentent leurs meilleurs vœux pour 2002.

ENTREPRISES ● Eurogem, pour faciliter la vie quotidienne des entreprises

Des prestations de service

Le site des Magasins généraux compte une entreprise de plus : Eurogem. Cette société internationale, spécialisée dans les prestations de service au secteur tertiaire souhaite jouer la carte de l'emploi local.

Le futur centre commercial de la Porte d'Aubervilliers, le site EDF de Cap Ampère à Saint Denis, le Parlement européen à Bruxelles où les Magasins généraux ont un point commun, le même gestionnaire technique. C'est le cœur de métier de l'entreprise Eurogem, justement installée 45, avenue Victor Hugo, sur le site des Magasins généraux. L'organisation, la commercialisation, l'exploitation d'un espace d'activités mais aussi la comptabilité, la sécurité, la maintenance sont parmi les prestations de cette entreprise de services.

Une société unique en France

Au sein du groupe Scic (Caisse des dépôts et consignations), elle pèse 500 millions de francs de chiffre d'affaires et rayonne en Europe. Eurogem – dont les activités sont plus communément rassemblées sous l'appellation de « Facilities Management » – met à la disposition de ses clients une organisation de moyens (pilotage de site, moyens internes et externes, sous-traitance) unique en France.

Cette société, anciennement basée dans le sud de la région parisienne, a regroupé à Aubervilliers son siège social, ses fonctions administratives et de direction, son pôle opérationnel. Ils occupent 2 300 mètres carrés sur trois niveaux. Leur aménagement a été confié à Jean-Louis Pujol. L'archi-



Depuis les Magasins généraux où elle est installée, Eurogem, société internationale spécialisée dans les prestations de services au secteur tertiaire, gère entre autres le site EDF de Saint-Denis et le Parlement européen à Bruxelles.

tecte a respecté le style de ces cinq entrepôts où étaient stockés le sucre, puis des produits manufacturés, en gardant la dominante de brique rouge et de pierre meulière qui donne son cachet aux magasins. Mais il a complètement réaménagé l'intérieur. Un patio de 160 m² traité en jardin paysager, des bureaux et des ascenseurs panoramiques, ont permis à la centaine de salariés de mieux supporter le « choc » de leur transfert dans une

banlieue méconnue, source de réticences pour certains. Ce traumatisme digéré, Eurogem nourrit de grandes ambitions depuis son nouveau vaisseau amiral puisqu'il prévoit de doubler son chiffre d'affaires d'ici 2005.

Désireux de s'ancrer dans son nouveau territoire, Eurogem, via sa filiale Manutra, s'est déclaré prêt à jouer la carte de la main d'œuvre locale en recrutant pour des activités, des salariés habitant le secteur de la Plaine-

Saint-Denis. L'entreprise souhaite également devenir un partenaire du Centre des métiers de la maintenance qui verra le jour à La Courneuve.

Frédéric Lombard

● EUROGEM

45, av. Victor Hugo.

Bât. 269

Tél. : 01.41.61.11.00

● Parking du centre

Une demi-heure gratuite

Depuis le 4 janvier, la première demi-heure de stationnement au parking souterrain de la rue Pasteur est gratuite.

Construit il y a un an et demi juste en-dessous de la halle du marché du centre, ce parking de 172 places sur cinq niveaux montre son utilité quotidiennement, notamment les jours de marché, le mardi, le jeudi et surtout le samedi. Son taux d'occupation ce jour-là est de l'ordre des 100 %. Pratique pour ceux qui aiment venir en voiture faire leurs emplettes, il l'est aussi pour les commerçants et leurs gros véhicules, grâce à une hauteur de plafond adéquate. Ce qui soulage d'autant le stationnement sur rue, souvent préféré par les clients.

En prenant à charge cette demi-heure de gratuité, la municipalité veut continuer à soutenir le commerce local, en agissant sur un point qui constitue un des atouts essentiels des grandes surfaces : les commodités pour stationner. Le parking du marché du centre, propre et bien sécurisé (par un gardiennage permanent et par la présence de bureaux de la société Vincipark, qui en est le concessionnaire), dispose aujourd'hui d'un atout supplémentaire. Certes, trente minutes, cela passe très vite, mais pour deux-trois courses rapides, cela peut suffire. Et puis, au-delà de cette première demi-heure (dès la 31^e minute), ce n'est pas le coup de massue : 1 euro par heure, soit le même tarif que les horodateurs en surface.

A. G.

LANDY ● L'incendie ravive l'inquiétude autour d'Alcool Pétrole Chimie

Le risque zéro n'existe pas

Vendredi 31 novembre après-midi, du côté de la rue Daudet, au Landy, un incendie de voiture – dont les causes exactes restent à définir – a provoqué une grande inquiétude chez les riverains présents et les pompiers vite accourus. De la voiture, le feu s'est propagé à un poste de gaz qui, tel un énorme chalumeau, s'est attaqué au mur et à une fenêtre d'une entreprise, qui n'est autre que la société Alcool Pétrole Chimie (ex-Docks des Alcools) regorgeant d'hydrocarbures. Un site répertorié très dangereux où, heureusement, l'incendie n'a pas pu entrer.

Site sous haute surveillance

« Il faut être franc : le risque zéro n'existe pas. Mais ici, on n'est pas dans le même cas qu'à Toulouse : nous faisons juste le stockage et le conditionnement des produits, pas de transformation. On ne risque donc pas d'explosion... », précise Alain Devaux, directeur général de la société, qui se veut rassurant. Reste le risque d'incendie.

Lorsque l'on visite le site (sous haute surveillance : prendre une photo ou garder un portable allumé est interdit dans de nombreux lieux...), les cuves de plusieurs mètres de haut à seulement un jet de mégot d'un bâtiment d'habitation séparé de l'usine par un simple grillage, l'entrepôt contenant des dizaines de palettes de produits inflammables (type dis-



Précaution supplémentaire : un mur va totalement fermer la façade qui a subi l'incendie.

solvant, essence pour le bois, White spirit, etc.), ont de quoi inquiéter...

« Quand l'incendie a eu lieu, automatiquement, tout le monde s'est inquiété. Nous aussi au départ. Mais tel qu'il a été pris, rapidement et avec les moyens adéquats, le fait qu'il n'y avait aucun produit dangereux à proximité, nous avons vite su qu'il n'y avait pas de danger réel. A part quelques câbles électriques fondus,

rien n'a brûlé chez nous ! », insiste Alain Devaux. Et de rappeler que la sécurité du site est encore renforcée par le plan Vigipirate, qu'il venait de recevoir un avis favorable après une visite de la Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (Drire) deux semaines auparavant, que celle-ci est revenue après l'incendie et qu'elle a reconnu qu'il avait été bien géré.

Mais il en faudrait plus pour faire disparaître toute angoisse chez les riverains. Ceux-ci préféreraient que l'entreprise déménage. Alain Devaux y a déjà réfléchi : « Nous avons par exemple récemment délocalisé le conditionnement d'acides, qui gênait les riverains, cela a supprimé 3 postes : 3 licenciements... Sur les 45 salariés du site, combien suivraient si on le déplace ? » A suivre.

Alexis Gau

● URBANISME

Ravalement à tous les étages

C'est beau une rue avec ses façades d'immeubles ravalées. Beau mais également utile pour une meilleure préservation du patrimoine. De nouveaux coups de pouce sont proposés aux propriétaires qui s'engagent à redonner une nouvelle jeunesse à leur bien.

Dans quelques jours débute une nouvelle campagne de ravalement. Celle-ci sera notifiée par un arrêté du maire à l'ensemble des propriétaires, copropriétaires, occupants ou bailleurs des immeubles et maisons d'habitation. Immanquablement, le regard est attiré par la vue d'une façade d'immeuble pimpante. On se dit qu'évidemment rénové de la sorte l'habitat privé ancien ne manque pas de charme. Mais, souvent, les atouts de ce type de patrimoine témoin de l'histoire architectural de la ville disparaissent sous l'outrage des ans. C'est le cas notamment des façades de bâtiments à la peinture écaillée et aux huisseries minées. Derrière se cachent souvent des infiltrations d'eau, de la peinture au plomb, des réseaux extérieurs hors normes.

Pour améliorer cette situation, la municipalité s'est engagée, voici une dizaine d'années, dans un processus de requalification de cet habitat. Concrètement, elle a décidé, par des incitations financières, de soutenir les propriétaires qui réalisent le ravalement de leur bien. Cette opération



Des aides financières diverses sont attribuées aux propriétaires qui s'engagent à améliorer leur bien.

désigne le traitement des façades extérieures (murs, huisseries, gouttières, descentes d'eau) mais également les parties communes (couloirs, cages d'escalier). Outre différentes aides attribuées, la prise de conscience du propriétaire de valoriser son patrimoine par un entretien régulier compte pour beaucoup dans les résultats importants obtenus au fil des années.

2002 prolonge et complète le dispositif afin de le rendre toujours plus performant. Trois nouveautés principales sont ainsi à noter. Il a été effectué un recensement des immeubles nécessitant un « rafraîchissement ». Une fiche technique a été réalisée

pour chacun d'entre eux, complété par un relevé photographique des lieux. Cette enquête a permis de dresser une cartographie très détaillée des périmètres où il est urgent d'intervenir. Parallèlement, les subventions allouées habituellement lors d'un ravalement ont été majorées grâce à des aides supplémentaires – le Fonds d'intervention de quartier – accordées par la Ville et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Enfin, chaque projet de ravalement peut dorénavant bénéficier d'une subvention dans le cadre du dispositif OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat). La Mai-

son de l'habitat est à la disposition des propriétaires, copropriétaires, syndic bénévoles ou professionnels qui souhaitent de plus amples informations.

Frédéric Lombard

● CAMPAGNE DE RAVALEMENT

Renseignements :
 Maison de l'habitat
 31-33, rue de la Commune de Paris.
 Tél. : 01.48.39.52.66
 OPAH
 9, rue Bernard et Mazoyer.
 Tél. : 01.48.33.21.45
 (Villette - Quatre-Chemins)
 et 01.48.33.73.46 (centre-ville)

Courrier

A propos de l'ilot des impasses

S'AGISSANT DU RÉAMÉNAGEMENT DES IMPASSES, la municipalité nous présente son énième projet : après les tours, les petites tours, les maisons rasées et refaites à l'identique, voilà maintenant des maisons en verre, le tout caché par du lierre. Pourquoi ne pas continuer 40 ans d'erreurs en matière d'urbanisme ? Vous soulignez le rôle important de la préemption. A quoi a-t-elle servi sinon à empêcher les jeunes ménages du quartier d'acheter dans le quartier ?

Loin de combattre l'insalubrité, l'OPHLM a muré et même dégradé des maisons viables (portes, fenêtres et toiture arrachées) sous prétexte de squat. Pourtant, impasse Péping, deux maisons sont inhabitées depuis 40 ans, et deux autres l'ont été pendant cinq ans. Personne ne les a squattées.

Une grande inconnue demeure dans cet article : que devient la population des impasses ? Pour un loyer modeste, les locataires ont néanmoins chauffage et salle de bains. La grande majorité des locataires et propriétaires ne veut pas partir. Quand arrêtera-t-on d'expulser les Albertvilliersiens ?

Mme G. B., rue Béranger
 Ce courrier a été transmis au service de l'Urbanisme et de l'Aménagement.

En réponse, Evelyne Yonnet, maire-adjointe à l'Urbanisme et à l'Habitat, tient à préciser :

Le projet d'aménagement de l'ilot des impasses s'inscrit dans le cadre du programme d'actions pour le quartier Villette - Quatre-Chemins visant à qualifier ce secteur de la ville : amélioration de l'habitat, requalification des espaces extérieurs, développement des équipements publics.

Depuis l'origine du projet, l'objectif principal recherche la valorisation du site des impasses dans le respect du tissu existant et de sa mixité. L'acquisition de bâtiments par la Ville a répondu au souci de la municipalité d'offrir, à terme, à la population un habitat de qualité et diversifié (réhabilitation et mise aux normes de pavillons, constructions HLM, construction en accession). Certains risques ont parfois conduit la Ville à procéder au « murage » des bâtiments acquis en attente de l'aboutissement du projet. La diversification de l'habitat recherchée dans ce projet devra permettre le maintien sur place de la population et l'accueil de nouveaux habitants. La Ville organisera, début 2002, des réunions spécifiques avec les habitants de chaque impasse afin de discuter du programme envisagé.

Revue de presse

Immobilier. Cap sur Aubervilliers, Saint-Ouen, Saint Denis. Ces villes souffrent d'une mauvaise réputation ? N'empêche, elles offrent des équipements culturels de qualité, une qualité de vie semblable à celle que l'on trouve en province ; commerçants, artisans et cafés à l'ancienne les rendent animées tout comme leur réelle proximité avec Paris. Quant aux prix du mètre carré, ils défient toute concurrence. Le neuf coûte de 10 000 à 12 000 F/m². L'ancien est compris entre 7 000 et 8 000 F/m². (Le guide de l'immobilier, novembre)

Zingaro. Cet hiver encore plus de 100 000 spectateurs prendront le chemin du Fort d'Aubervilliers pour assister au spectacle. Entre Zingaro et Aubervilliers, c'est une histoire d'amour vieille déjà de 12 ans. « Ralente, on lui sera toujours redevables de son accueil, proclame Bartabas, l'âme de Zingaro. A Aubervilliers, Bartabas a trouvé un havre bien pratique. Pile à la sortie du métro, avec en prime un grand parking vide le soir. (Le Nouvel Observateur/Paris-Ile-de-France, décembre)

Téléthon. Ce qui est fabuleux dans le Téléthon, c'est que tout le monde s'y met. Sans oublier les forces de l'ordre. Pour la troisième fois, une

trentaine de policiers de la Seine-Saint-Denis, essentiellement de la BAC d'Aubervilliers, vont troquer leur uniforme bleu contre un short et une paire de baskets. Leur mission : parcourir 400 km, à pied et à vélo, entre Saint-Denis et Alouagne (Pas-de-Calais). (Le Parisien, 7 décembre)

Habitat indigne. Direction Aubervilliers, la secrétaire d'Etat au Logement grimpe les escaliers d'un taudis, rue Auvry. « Ici, c'est sûr, les mots habitat indigne ne sont pas galvaudés », lâche Marie-Noëlle Liemann. Et de suggérer, à demi rassurée : « Ce n'est peut être pas la peine d'aller plus loin ». Très instructive, cette visite improvisée sur le terrain confirme la nécessité et l'urgence de son plan d'action. (Le Parisien, 13 décembre)

Football. Le vieux stade Auguste Delaune a eu droit à tous les honneurs à l'occasion de l'inauguration de sa nouvelle pelouse. Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports, était venue participer à la cérémonie. A un jeune qui lui demande un ballon, elle annonce en février une distribution générale de ballons siglés Coupe du monde pour l'ensemble des équipes amateurs. (France-Soir, 10 décembre)

Vite dit

Câble

● REPRISE DES CHANTIERS

Après une interruption durant les fêtes, les travaux du câble reprennent. Pour les mois de janvier et de février, des tranchées vont être creusées dans une dizaine de rues sur une longueur de 2 kilomètres.

Figurent au programme :

la poche 40 avec l'avenue Jean Jaurès (entre la rue de Presles et la rue Réchossière) ; la rue de Presles (entre la rue de la Motte et l'avenue Jean Jaurès) ; la rue de la Motte ; le passage des Roses (entre la rue de la Motte et la cité du square des Roses) ; l'impasse de la Motte. La poche 20 avec la rue André Karman (du n° 111 à l'avenue de la République) ; la rue Edouard Poisson (entre la rue de la Commune de Paris et la rue André Karman) ; la rue Firmin Gémier ; la rue Sadi Carnot (entre la rue Firmin Gémier et le boulevard Félix Faure) ; l'avenue de la République (entre la rue André Karman et la rue des Cités) ; la rue des Cités (entre la rue Sadi Carnot et l'avenue de la République). Pour éviter des nuisances trop importantes en matière de circulation et de stationnement, les tranchées sont rebouchées au fur et à mesure de la pose de la fibre optique.

Attention

De faux représentants de la société Noos se présentent chez les particuliers pour proposer des contrats d'accès au câble. Ne versez pas d'argent et ne signez aucun document.

Travaux

● BD FELIX FAURE

Début février, d'importants travaux vont commencer bd Félix Faure. Dans sa portion comprise entre la Porte de la Villette et l'avenue Victor Hugo, la voie, l'une des plus importantes d'Aubervilliers, va être complètement refaite. Au programme : la réfection de la chaussée, des trottoirs et de l'éclairage, l'entassement des réseaux électriques, des plantations, l'aménagement du stationnement. D'une durée de six mois et d'un coût de huit millions de francs, le chantier sera pris en charge par le conseil général, actuel propriétaire du boulevard. A la fin des travaux, la voie sera rétrocédée à la commune. Vu l'importance de l'opération, des restrictions sont prévues. Durant la période, la circulation sur le boulevard sera réduite à une file. Les automobilistes ne pourront emprunter que dans le sens de la montée (vers Victor Hugo). Les voitures allant vers la Porte de la Villette devront suivre des déviations. Soit par Paris. Soit par un itinéraire qui passera par l'avenue Victor Hugo, les rues Edouard Poisson et André Karman.

Aménagement

● BERGES DU CANAL

Des habitants du quartier du Landy ont participé à un petit déjeuner de travail. La présentation des plans du projet d'aménagement a été suivie d'une promenade sur les berges du canal. Beaucoup de questions sur la place des entreprises et l'embellissement nécessaire du site. Une suite est prévue le 16 ou 19 janvier. Un comité consultatif commun réunira les quartiers concernés en présence des paysagistes et de la SEM Plaine Développement.

Concertation

● CENTRE-VILLE VICTOR HUGO

Un comité consultatif commun aux deux quartiers a permis aux participants de donner leur avis sur l'avenir du centre-ville. Les questions les plus largement évoquées : la circulation, le stationnement, la voirie, les commerces, le manque d'espaces publics, les aménagements à prévoir, l'accueil d'une population nouvelle. Cette rencontre a été animée par le conseil en architecture-urbanisme et environnement de Seine-Saint-Denis. La participation de tous est souhaitée au prochain comité de quartier. Renseignements au 01.48.34.07.39

AMÉNAGEMENT • Pas de trêve hivernale pour le paysage urbain qui poursuit sa transformation

La ville en chantiers

Un jardinier avisé travaille l'hiver pour mieux préparer le printemps. Dans la ville, c'est un peu pareil. Plusieurs chantiers en cours doivent s'achever aux beaux jours. D'autres débutent à peine et se finiront dans le courant de l'année. Que ce soit du côté du canal, avec le futur parc de l'Ecluse, dont l'ouverture est prévue en mai. Que ce soit du côté de la Porte d'Aubervilliers, où les Magasins généraux (EMGP) détruisent de

vieux entrepôts et font place nette pour le futur quartier commercial. Ou bien du côté de la rue des Cités, avec la construction de la Villa Aragon, le plus grand programme en accession sur la commune actuellement. Ou bien encore, au lycée Le Corbusier, avec la réhabilitation complète de l'établissement, une opération énorme qui s'achèvera en 2003, la liste est longue mais pas exhaustive. Vivement les fruits de cet hiver laborieux ! **F. M.**



Commencée en 2000, la réhabilitation du lycée Le Corbusier va se poursuivre jusqu'en 2003. Le bâtiment de quatre étages qui regroupait les classes et les ateliers sera remplacé par un nouvel ensemble dont la première partie est actuellement en construction sur le terrain de sport. Financé par la Région, cet énorme chantier est estimé à 27,4 millions d'euros (180 millions de francs).



Depuis le début de l'hiver, les Etablissements et magasins généraux de Paris (EMGP) sont en train de faire place nette autour du bassin de la darse, à proximité du canal. Plusieurs vieux entrepôts viennent d'être démolis. C'est sur ce site que verra le jour le futur centre commercial de la Porte d'Aubervilliers. Avec, en vis-à-vis, côté Paris, le parc du Millénaire. Un programme de 100 000 m² de bureaux et d'activités.



123, avenue Henri Barbusse, l'ancien hôtel meublé Prima a été racheté par le Pact'Arin, association de restauration immobilière, qui ouvrira une résidence sociale courant 2002.



Sur les bords du canal, côté Marcreux, il y avait déjà le parc Elie Lotar. Inauguré l'été dernier, à la suite de la passerelle Fraternité et des portions de berges réaménagées, cet hectare de verdure va bientôt avoir un petit frère. Au niveau du Pont Tournant, le parc de l'Ecluse est actuellement en construction. D'une même superficie qu'Elie Lotar, planté de cerisiers à fleurs, de platanes, de pins noir d'Autriche, il sera achevé au printemps.



La Villa Aragon a commencé à sortir de terre. Bordé par la rue des Ecoles, la rue des Cités et la rue Henri Barbusse, le nouvel îlot va s'étendre sur une parcelle de 8 600 m². Ce programme en accession comprend un immeuble R+3 de cinquante-trois logements et vingt maisons de villes. La fin des travaux est prévue pour le début 2003.

SANTÉ • Pour vous faciliter l'adhésion à une Mutuelle

Une « entraide solidaire »

On s'en souvient, la mise en place, au 1^{er} janvier 2000, de la Couverture maladie universelle (CMU) avait permis aux personnes les plus démunies de bénéficier des droits à la Sécurité sociale et d'une assurance complémentaire gratuite, les frais médicaux et pharmaceutiques n'étant alors plus à avancer.

La CMU a représenté un progrès de très grande portée. Cinq millions de personnes en bénéficient aujourd'hui. De nombreux professionnels de la santé avaient toutefois, lors des débats parlementaires, attiré l'attention du gouvernement, maître d'œuvre du dispositif, et des élus sur le bas niveau des plafonds de ressources donnant droit à la CMU.

Ces plafonds sont depuis le 1^{er} janvier 2001 de 3 600 F pour une personne, 5 400 F pour deux personnes, 6 480 F pour trois, 7 560 F pour quatre et 1 440 F par personne supplémentaire. A noter qu'ils sont inférieurs à l'allocation aux adultes handicapés et au minimum vieillesse.

Cependant une nouvelle mesure vient d'être prise. Les personnes dont

les ressources dépassent ces plafonds dans la limite de 10 % pourront toutefois obtenir une aide, égale à 750 F par an, en vue de se « mutualiser ». C'est ce que vient d'annoncer le ministre de l'Emploi et de la Solidarité. Exemple : une personne seule dont les revenus sont supérieurs à 3 600 F mais qui ne dépassent pas 3 960 F (3 600 F + 360 F) ne pourra pas bénéficier de la CMU mais pourra être aidée pour adhérer à une couverture maladie complémentaire.

Pour un plus grand nombre

De leur côté, la ville d'Aubervilliers et ses services sanitaires et sociaux se sont interrogés dès l'automne 1999 sur les moyens à mettre en œuvre pour élargir, au-delà des seuils de la CMU, le nombre des bénéficiaires d'une « complémentaire » sans que l'insuffisance des ressources ne soit un handicap infranchissable.

La recherche d'un partenaire en complémentaire santé a été faite et le choix de la Ville s'est porté sur la Mutuelle familiale, l'une des premières mutuelles d'Ile-de-France avec qui une convention a été signée (en

décembre 1999). Si bien que, depuis mai 2000, les personnes, dont les revenus sont légèrement supérieurs aux plafonds de la CMU, se voient proposer l'adhésion à cette mutuelle à des conditions très avantageuses avec la prise en charge partielle dégressive, par la ville d'Aubervilliers, du montant des cotisations. Celles-ci sont établies au coût le plus faible, ne laissant qu'une somme modique à la charge de l'assuré. La Mutuelle familiale assure le service des prestations-santé comme à chacun de ses adhérents. C'est ainsi qu'est née l'option « entraide solidaire ». Cette convention, reconduite en 2001, devrait être prolongée en 2002.

Les inscriptions à l'entraide solidaire se font au Centre communal d'action sociale d'Aubervilliers. Compte tenu de la nouvelle aide de l'État, se mutualiser devient chose plus facile.

D. Bascoulergue et F. Béjanin

● CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
6, rue Charron.
Tél. : 01.48.39.53.00



● Témoignages

MADAME B. W. souffre de problèmes d'arthrose, un traitement coûteux lui est indispensable.

« J'ai une toute petite retraite et je disposais de l'aide médicale gratuite en 1999 mais avec la CMU, cette aide a disparu et je n'ai pu l'obtenir car mes revenus étaient juste au-dessus du plafond. J'étais en fait 57 francs au-dessus du plafond. Je ne pouvais plus envisager de prolonger mes soins. Je dois dire que cette mutuelle (la Mutuelle familiale) est tombée du ciel. C'est le service social de la ville d'Aubervilliers qui m'a informée de cette option entraide-solidaire. Pour établir mon dossier je

n'ai eu aucune difficulté. Tous les trois mois, ma carte m'est renouvelée. Avec celle-ci, je peux faire mes examens et aller à la pharmacie sans avancer d'argent. Je suis rassurée. Pourvu que ça dure ! »

MADAME F. O. a cinq enfants, son mari est invalide, les ressources de la famille sont modestes mais avec les allocations familiales, le plafond ouvrant droit à la CMU était dépassé.

« J'ai rencontré le Dr Béjanin lors d'une journée santé organisée par la ville. Nous sommes allés à Bobigny avec d'autres habitants pour passer un bilan de santé (lire ci-dessous). C'est

cette personne qui m'a dit qu'il était possible d'avoir une couverture complémentaire avec la mairie. A ce moment-là, je ne parvenais pas à faire face. Des soins pour les enfants, une hospitalisation nous avait endettés. La complémentaire « entraide solidaire » nous a donné un grand bol d'oxygène et j'ai pu faire face. Aujourd'hui, comme deux de mes enfants ne sont plus sur ma Sécurité sociale, mes allocations familiales ont diminué et j'ai reçu une réponse favorable pour la CMU. Mais je n'oublie pas que la Ville et la Mutuelle familiale m'ont permis de franchir une étape difficile. Ça va mieux ».

LES BILANS DE SANTÉ

Des bilans de santé sont proposés par le Centre de prévention sanitaire et social de la CPAM 93, de Bobigny. Ce bilan se déroule sur une demi-journée pendant laquelle sont pratiqués divers examens permettant d'avoir une approche globale et individualisée de son état de santé. Sont ainsi effectués : une prise de sang et un recueil d'urines, un examen bucco-dentaire,

un contrôle des fonctions visuelles et auditives, un électrocardiogramme, une mesure poids/taille et tension artérielle, un examen médical. D'autres examens peuvent être demandés suite à l'entretien médical, en accord avec le patient (radio pulmonaire, test VIH, hépatite, toxoplasmose...). Les résultats sont envoyés au consultant et un système de suivi est instauré dès qu'une pathologie est décelée. Ces bilans sont gratuits et s'adressent à

toute personne bénéficiaire de l'assurance maladie ou de l'Aide médicale Etat.

● POUR PASSER UN BILAN

● Faire la demande au Centre de prévention sanitaire et social au 01.43.11.43.11.
● Pour tous renseignements Service communal d'hygiène et de santé Dr Fabienne Béjanin ou Sonia Bequet, tél. : 01.48.39.52.78.

Ce que j'en pense

1342, 4000, 3230, 706, 2863, 420, 3821, 330, 85, 202...

● Par Jack Ralite, sénateur-maire d'Aubervilliers



CE N'EST NI UNE ACCUMULATION DE CHIFFRES extraits d'une comptabilité, ni le résultat d'un audimat ou les numéros gagnants du Loto. C'est simplement l'arithmétique humaine des gestes de courtoisie et de solidarité que notre municipalité a faite en présentant ses vœux aux habitants et aux habitantes d'Aubervilliers.

1 342 retraités-convives d'un beau et bon repas de Noël et du Nouvel An et 4 000 cadeaux aux grands-mères et grands-pères de 60 ans et plus. 3 230 livres-cadeaux pour les élèves des écoles primaires plus 706 dictionnaires à ceux de CM2. 2 863 jouets aux enfants de maternelles et 420 jouets aux bambins des crèches. 3 821 bons d'achat pour celles et ceux qui sont malheureusement privés de travail. 330 présents remis aux handicapés pour le Nouvel An.

Le plus petit chiffre, 85, est le nombre de photos d'enfants, tous plus beaux les uns que les autres, exposées dans le hall de la mairie à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant et des fêtes de Noël et du Nouvel An réunis.

« Un peu de rêve avec ces animaux »

202 c'est le nombre de nos concitoyens et concitoyennes de tous âges qui avaient le 21 décembre écrit un message après s'être, comme ils disent, « régalez » de l'exposition d'animaux animés dans le cadre du marché de Noël.

J'ai relevé : « Ma fille de 2 ans et demi a été super heureuse », « Une merveilleuse idée pour notre ville en ces temps difficiles », « Un peu de rêve avec ces animaux », « On se croirait à la montagne », « Continuez ainsi à nous réchauffer le cœur ». Je note aussi que certains de nos concitoyens juifs et arabes ont tenu, en signant, à dire qu'ils étaient et à souhaiter la paix. Finalement, dans ce cahier, ce sont les espérances et les souhaits que les habitants d'Aubervilliers ont et se font à eux-mêmes.

Eh bien, au nom de la municipalité, je prends le relais et j'adresse aux 63 720 citoyens de la commune nos vœux les plus sincères de santé, de solidarité, de liberté et de paix. Je dis ces quatre mots car chacun a un sens fort aujourd'hui, et j'insisterai sur deux d'entre eux, la solidarité et la paix.

On n'est jamais assez solidaire, et par-delà la petite arithmétique communale des gestes faite en direction de beaucoup, par l'intermédiaire d'un personnel de la commune totalement disponible, il reste que la solidarité a besoin d'être plus grande, plus constante, et qu'elle ne doit surtout pas choisir parmi ceux dont la vie difficile réclame précisément un geste de solidarité. La ville bouge, c'est ce qu'on entend dans toutes les manifestations de Noël. Elle bouge dans le bon sens, mais un nombre encore trop grand de nos voisins n'en bénéficie pas et se sent comme en trop dans la société. A ces voisins il faut apporter plus qu'aux autres afin de leur éviter la culpabilité

et le retrait de la vie sociale. C'est un devoir et un souhait cardinal.

La paix maintenant. On s'était habitué et on aimait dire que depuis la Libération, sauf exception, il n'y avait pas eu de guerre généralisée. Or voilà qu'une angoisse sur cette question s'est emparée de la société et que, comme un révélateur tragique des tensions du monde, le 11 septembre, deux tours symboliques de la puissance financière américaine étaient abattues par des avions suicides faisant près de 5 000 morts innocents. A Aubervilliers, tout de suite, nous avons réprouvé cet acte inadmissible et les déclarations de certains tendant à en faire le symbole d'une guerre de civilisation, c'est-à-dire d'encourager, même sans le vouloir, la perpétuation de tels actes. Fort heureusement, la flamme n'a pas pris dans le monde et chacun doit s'évertuer à agir pour un nouvel en commun, pour l'option d'autrui, pour jeter nouvellement les dés de la vie. Cela progresse, les talibans ont été vaincus, mais cela régresse quand on voit que dans ce contexte dramatique, au lieu de favoriser une entente internationale pacifique, le président des Etats-Unis quitte unilatéralement le plus grand accord de paix de l'après-guerre qui avait mis 10 ans pour être signé, l'accord anti-missiles. Ajoutons que le même président, à l'ONU, a décidé de ne pas serrer la main d'Arafat, alors que tout homme et toute femme de paix sait bien que les Palestiniens et les Israéliens devront vivre un jour dans ce coin, source du monde, en bonne compagnie, et que ça n'est pas en récusant l'un qu'on favorise l'autre.

Nous, à Aubervilliers, sur cette dernière question juste à la veille de Noël, quelques membres de la municipalité ont favorisé un repas entre nos concitoyens de religion juive et nos concitoyens arabes. Les deux communautés sont importantes à Aubervilliers, et nous ferons tout pour qu'elles se connaissent et reconnaissent et, dans un même mouvement, apprennent à s'estimer. Par ailleurs, mon collègue Abderrahim Hafidi, conseiller municipal délégué à l'Enfance, m'a représenté début décembre, notamment à Jérusalem et à Beit-Jala, lors de rencontres où étaient présents des Palestiniens et des Israéliens pacifistes.


A travers la petite arithmétique affectueuse du début de ce propos et ces réflexions plus graves sur la solidarité et la paix, j'ai simplement voulu dire, comme un immense philosophe de l'antiquité : « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles qu'on n'ose pas. C'est parce qu'on n'ose pas que les choses sont difficiles. » Et si je voulais condenser la part personnelle que je prends aux vœux de la municipalité pour tous nos habitants, sans exclusive, et en pensant à une chanson de Bécaud, *Un petit oiseau de toutes les couleurs*, je mettrai au cœur de mes vœux ce mot que la tradition historique et démocratique française a toujours mis en avant, « osez », « osez », c'est le mot qui contient l'avenir, donc l'avenir d'Aubervilliers.

Oui, je vous souhaite d'« oser », dans vos pensées et dans vos actes, la solidarité et la paix.

THÉÂTRE DE LA COMMUNE
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
Apprentissage

L'Ecole des femmes

Molière
du 15 janvier
au 8 mars



27^E OPEN DÉCHECS
26 - 27 JANVIER 2002



ESPACE RENCONTRES - 10 RUE CRÈVECŒUR

PIERRE ET LE LOUP
Serge Prokofiev



Dimanche 10 février à 15 heures
à l'espace Romantique

A partir du 4 janvier 2002

au parking
du centre ville
la première
demi-heure
vous est offerte



Petites annonces

● **LOGEMENTS**
Locations
Cherche chambre pour personne sérieuse
chez particulier ou autre.
Tél. : 01.45.19.10.15 (heures de bureau).

● **DIVERS**
Vends chaise bébé adaptable : 100 F,
1 armoire toilette bon état : 100 F.
Tél. : 01.48.33.51.47 (la journée).

Vends manteau fourrure vison de couleur
marron, taille 42/44, valeur : 18 000 F,
vendu : 6 000 F; 2 paires de chaussures en
cuir de modèle classique (1 paire Bailly et
1 Nine West pointure 37/38), valeur : 800 F,
vendue 250 F la paire; vestes et manteaux
hommes neufs de grandes marques Ferletti-
Cerruti, Gentleman Farmer, etc., taille 50/52 :
valeur 1 500 F et 3 000 F chacune, vendu
450 F l'unité; tapis d'orient neufs et très
beaux, du Cachemire et de Perse, laine et
soie authentique, un grand et petit : valeur :
25 000 F l'ensemble, vendu : 12 000 F l'en-
semble.
Tél. : 01.48.34.13.61 ou 06.62.42.64.09.

⚡ **Attention !** Les lecteurs qui
souhaitent faire paraître une petite
annonce dans le prochain numéro
d'Aubermensuel doivent impérative-
ment l'envoyer avant le 22 du mois
en cours.

AMBULANCES DU NORD
PARIS / PROVINCE / ÉTRANGER

**7/7 JOURS
24/24 HEURES**

**LOCATION ET VENTE
DE MATÉRIEL MÉDICAL**

121, rue Hélène Cochenec, 93300 AUBERVILLIERS
☎ 01 48 11 61 32 - Fax 01 48 11 61 33

Agrément 93-TS 345

ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE MT-BT • BATIMENT • CHAUFFAGE • ALARME

LEBRUN et FILS

30, rue du Pont Blanc
93300 Aubervilliers
Tél. 01 48 34 31 41
Fax 01 48 34 35 26
E-mail : info@lebrun-fils.fr

SURVEILLANCE VIDÉO • SONORISATION

ROC'ECLERC
POMPES FUNEBRES - MARBRERIE

INCINÉRATIONS - CONTRATS OBSÈQUES - CAVEAUX - FLEURS - ARTICLES FUNÉRAIRES

**24H/24
7 J/7** DE VRAIS PROFESSIONNELS AU SERVICE DES FAMILLES
LA QUALITÉ DES SERVICES AUX MEILLEURS PRIX **Devis
Gratuit**

- AUBERVILLIERS
- BOBIGNY
- LA COURNEUVE
- DRANCY
- DUGNY
- PIERREFITTE
- SAINT-DENIS
- PANTIN
- LE BOURGET
- GONESSE
- GARGES LES GONESSE
- STAINS
- VILLETANEUSE

**19, BD ANATOLE FRANCE
93300 AUBERVILLIERS**

→ **01 48 34 87 73**

- DÉPLACEMENT A DOMICILE
- ACCÈS A TOUS LES FUNÉRARIIUMS
- RAPATRIEMENT DE CORPS A L'ÉTRANGER

DEPANNAGE ET VENTE
électroménager télé-vidéo-hifi pose antenne
Main d'œuvre : 32,78 €
215 F TTC

**ATES
DEPANNAGE**
01 48 39 91 91

DEVIS
GRATUIT

121, rue Hélène Cochenec, Aubervilliers



**PSD
Régie publicitaire
d'Aubermensuel
et les annonceurs
du journal présentent
leurs meilleurs vœux
pour l'année 2002
à la population
d'Aubervilliers**

Afflelou	DGH	Retouche Express
Afimo	Eurogem	Roc'Eclerc
Aline Coiffure	Eurovia	Saga
Ambulance du Nord	Groupe ARC	Santilly
Apailangeas	La Gaine	Secpit
Atac	La Plume d'Hemet	Studio 26
Ates	Lebrun et Fils	Syndicat des commerçants.
Aurélia	Lelong	Tanguy
Bentin	Les Semailles	Union Travaux
Bougyes	Magic Fly	Vinoco
Cloâtre	Mediacomsat	
Crêperie du Moutier	Nopos	
Dalkia	Prisma	
	Renault	



**VOTRE
PUB DANS
AUBER
MENSUEL**

*Pour être reconnu
par tous
dans votre ville!*

06 08 76 54 37

EDUCATION ● Un guide du collège à l'usage des parents

Silence, on enseigne...

A quatre mains et deux expériences, ils ont écrit un livre pour démystifier l'univers du collège et encourager les parents à en pousser la porte. Rencontre avec un Albertivillarien de cœur et de naissance, Kamel Aït Bouali, conseiller principal d'éducation au lycée Le Corbusier et co-auteur de Silence, on enseigne.

● **Comment est né cet ouvrage ?**

Ce livre est une commande faite par les éditions La Découverte à laquelle j'ai répondu avec une collègue et amie, Christine Mercandier-Colard, normalienne, agrégée et docteur en lettres. Nous l'avons écrit pendant l'année 2000 pour une parution à la rentrée 2001.

● **Ce guide du collège à l'usage des parents vous semblait nécessaire ?**

On a voulu ce manuel pour que les parents s'impliquent davantage dans la vie de l'école et notamment celle du collège. Or, pour cela, il faut les aider à se diriger dans ce labyrinthe, voire cette « boîte noire » comme certains parents nous l'ont dit... C'est en leur expliquant ce qu'est la carte scolaire, comment fonctionne un conseil de classe, les enjeux des sanctions ou d'un conseil de discipline et en abordant des questions aussi sensibles que

la notation et l'évaluation des élèves, leurs enfants, que l'on peut atteindre cet objectif.

On y trouve aussi un plaidoyer en faveur des profs et des autres intervenants scolaires. Il nous a semblé important de casser cette rumeur qui veut que les profs aient tous baissé les bras. En livrant notre expérience dans un collège de la Seine-Saint-Denis, on démontre comment les surveillants, les CPE, les enseignants, bref tous ceux qui composent une équipe pédagogique, dépassent plus souvent qu'à leur tour le cadre strict de leur mission pour répondre aux appels des élèves en difficulté... Entre la paire de lunettes qu'on offre en se cotisant, aux coups de pouce pour trouver un petit boulot, en passant par la médiation familiale, on est un peu comme un Samu social... Nous ne sommes pas les seuls à le faire, mais on sait aussi le faire.



Marc Gaubert

Kamel Aït Bouali est un bon produit du 93. Il est né et a grandi à Aubervilliers, cité Francis de Pressensé, a suivi ses études à Saint-Denis et a obtenu son premier poste de CPE à Aulnay-sous-Bois.

● **Face aux difficultés, aux projets freinés par la frilosité et l'inertie de l'Education nationale, qu'est-ce qui vous motive encore ?**

A 37 ans, dont sept travaillés dans les collèges et deux dans un lycée, j'ai toujours l'espoir et le sentiment que l'on peut encore infléchir le cours des choses. Ce qui me motive aussi c'est la satisfaction que l'on ressent lorsqu'une gamine pousse la porte du bureau, un large sourire aux lèvres, pour vous annoncer qu'elle vient d'obtenir une bonne note... C'est le plaisir indicible d'un jeune qui rentre d'un stage, enthousiaste et regonflé à bloc...

Il faut y croire, il y a des établissements où s'accomplissent chaque jour des choses formidables, on n'en parle pas assez, on ne nous aide pas assez à les développer... C'est tout cela qu'on a voulu expliquer aux parents. Avec eux, on peut faire davantage et surtout peser sur l'administration, car si démission il y a, elle vient d'abord de l'Etat.

Propos recueillis par Maria Domingues

MUSIQUE ● Hammerbass, le label de Trispa

Musicien, DJ, manager, producteur...

Fin de dub depuis 15 ans, Patrice Desphelippon a créé le label Hammerbass. Avec ses associés, il a fait danser des milliers d'adeptes et produit sept albums. Rencontre avec un éternel provocateur, manager, producteur et... Albertivillarien.

D'Aubervilliers à la salle de concert l'Elysée Montmartre en passant par le Japon et les Etats-Unis, le parcours de Trispa, de son vrai nom Patrice Desphelippon, est fait de passion, d'obstination « et de beaucoup de boulot ». Patrice a 20 ans quand il « craque » sur le dub, un style musical inventé

en Jamaïque dans les années 70. Il consiste à remixer des versions instrumentales de morceaux reggae et à y intégrer toutes sortes d'influences, avec une base de percussions et de basses. D'où le nom du label, Hammerbass, imaginé par Trispa, Marco, Krystel et Véronique, les potes de toujours. « Le dub est resté longtemps un style très confidentiel prisé dans les soirées, mais peu diffusé... On s'est dit que le meilleur moyen de le partager était de tout maîtriser : création, édition, promotion et diffusion. »

Si Hammerbass produit et édite les

CD d'Eléphant System, le groupe de Patrice et Marco, l'équipe s'occupe aussi d'autres artistes et monte des événements. Dernièrement, Trispa a organisé la tournée d'un rappeur américain dans la banlieue de Lyon où il a rencontré et travaillé avec des groupes de jeunes. « Super expérience, les mêmes n'en sont pas encore revenus ».

Parler couramment l'anglais est indispensable

Fils d'un facteur et d'une secrétaire, il a installé les bureaux de la société Hammerbass à quelques mètres de l'avenue Victor Hugo, où il est né trente-sept ans plus tôt. Habitant de la rue du Moutier, Patrice a fréquenté les écoles Stendhal et Honoré de Balzac, le collège Henri Wallon puis le lycée Le Corbusier : « Je n'étais pas un mauvais élève, même si je n'ai pas le bac... J'ai très vite parlé couramment l'anglais, j'en avais besoin pour brancher les musiciens à la sortie des concerts. Cela m'a ouvert pas mal de portes... » Et les bonnes ! Good luck Trispa.

Maria Domingues

La société Hammerbass emploie trois personnes, secondées par un ou plusieurs stagiaires. Patrice Desphelippon, alias Trispa (à droite sur la photo), est un des fondateurs et actionnaires du label.



Marc Gaubert

Carnet

Palmes académiques



JOELLE CRONIER, 59 ans. Principale au collège Rosa Luxembourg d'Aubervilliers depuis son ouverture, cette bretonne d'origine a toujours été fidèle à l'académie de Créteil et à la Seine-Saint-Denis depuis son entrée à l'Education nationale en 1972. Enseignante pendant 20 ans, elle assure depuis 10 ans des postes de direction. Elle occupa avant son poste de principale la fonction d'adjointe au collège Garcia Lorca à Saint-Denis et au collège Diderot à Aubervilliers.



JOSIANE PALACIO, 53 ans. Directrice de l'école Robespierre depuis 5 ans. Entrée en 1971 à l'Education nationale, elle a toujours enseigné à Aubervilliers où elle réside depuis 1969. Institutrice remplaçante, suppléante, elle est titularisée en 1972. Elle a passé son CAP à l'école Robespierre. Josiane Palacio a enseigné du CP au CM2, dans une classe pour enfants non francophones et dans beaucoup d'écoles de la commune : Firmin Gémier, Balzac, Robespierre. Elle a été nommée professeur des écoles, il y a 3 ans.



LUCIEN NEDELEC, 55 ans, proviseur au lycée Henri Wallon depuis 5 ans. Né en 1946, Lucien Nedelec a passé à l'issue de sa classe de 3^e le concours d'entrée à l'école normale de Versailles. Instituteur à 19 ans, il a enseigné à Villeneuve Saint-Georges à des enfants en difficulté dans les classes de perfectionnement. En 1976, il devient conseiller d'orientation dans le Val de Marne, puis directeur d'un centre d'information dans l'Essonne. Depuis 1989, il assume des fonctions de direction, tout d'abord comme proviseur à Coullommiers, puis à Brunoy. Sans nul doute, comme il le dit lui-même, instituteur est le plus beau métier du monde. Il encourage d'ailleurs un de ses fils à passer le concours de professeur des écoles.

Bonne retraite



BERNARD FEVRE quitte la Mission handicapés qu'il a contribué à créer et dont il est responsable depuis 1991. Personnalité généreuse et discrète, il fut, dans les années 70, métallurgiste et militant syndical dans l'entreprise Satam à La Courneuve. Victime d'un grave accident de travail, il passe des années dans les hôpitaux et les centres de rééducation, puis il bénéficie d'un reclassement professionnel. Il a ensuite consacré ces dernières années à aider les personnes handicapées sur le chemin de la formation et de l'emploi. Bernard Fevre va pouvoir maintenant profiter de sa passion : la montagne.

● LOGEMENT

A Aubervilliers, l'habitat insalubre est un vrai problème. Comment, pour la Ville, mener une action efficace sur ce patrimoine privé ? Le protocole de coopération signé en décembre, entre Aubervilliers et l'Etat, va permettre une politique ambitieuse de lutte contre l'habitat indigne. La municipalité en a fait une priorité du mandat.

Mercredi 12 décembre, 11 heures du matin. Marie-Noëlle Lienemann, la secrétaire d'Etat au Logement, accompagnée de Jack Ralite, le sénateur-maire, et de Jean Aribaud, le nouveau préfet de Seine-Saint-Denis, grimpe les escaliers du 4 rue Auvry. L'endroit est un véritable taudis. Des échafaudages de fortune soutiennent les parties communes, ce qu'il reste de peinture sur les murs contient du plomb, le bâtiment donne l'impression de pouvoir s'effondrer d'un jour à l'autre. L'immeuble, comme ses voisins, vient d'être classé en périmètre de résorption de l'habitat insalubre. Il sera démolé.

Comment faire pour éviter d'en arriver là ? A Aubervilliers, beaucoup d'immeubles ont été construits avant-guerre avec des matériaux de mauvaise qualité. Si on y ajoute un entretien souvent négligé, des marchands de sommeil et, surtout, une masse de petits propriétaires financièrement trop justes pour engager des travaux,

tout cela explique une situation hors normes qui nécessite l'intervention des pouvoirs publics. Et c'est justement la raison de la visite de la secrétaire d'Etat au Logement. Aubervilliers a été la première ville, avec Saint-Ouen, à s'engager dans le nouveau dispositif qu'elle vient de mettre en place au niveau national. Objectif : éradiquer l'habitat indigne.

Indigne = insalubrité et dangerosité

Ce plan a été présenté en Conseil des ministres le 17 octobre. « Habitat indigne », le vocable désigne à la fois les logements dangereux (péril) et/ou insalubres (saturnisme par exemple). Dans onze départements prioritaires, 50 000 logements insalubres devront être détruits ou réhabilités dans les cinq ans. A Aubervilliers, la convention porte sur 200 immeubles (85 dans un premier temps). Soit 2 381 logements au total. Pour aider la Ville, les services de l'Etat devront se mobiliser. Cela passera par des aides financières, une implication de la pré-

fecture dans les relogements à prévoir et le renforcement des possibilités d'action publique par le cumul de mesures incitatives et coercitives en matière de lutte contre l'insalubrité et le péril. Ce texte, qui vient en complément de la loi de Solidarité et Renouvellement urbain, va conforter la protection des locataires ou de l'occupant de bonne foi et accroître les responsabilités du propriétaire. En contrepartie, celui-ci bénéficiera d'aides supplémentaires.

« Jusqu'à présent, nous étions trop seuls dans le combat que nous menions contre l'habitat indigne, a souligné Jack Ralite, au moment de la signature. Nous avons été précurseurs en matière de lutte contre le saturnisme, le soutien de l'Etat va nous permettre d'aller plus loin. »

Pour conclure, Marie-Noëlle Lienemann a résumé en quelques mots la philosophie de son projet : « Préserver un équilibre en tenant compte, à la fois, du droit au logement, du droit à la propriété et de l'intérêt public. »

Frédéric Medeiros



Au 4 rue Auvry, la secrétaire d'Etat au Logement Marie-Noëlle Lienemann, accompagnée de Jack Ralite et Jean Aribaud.

Un plan pour lutter co

Précision

« Une priorité du mandat »



EVELYNE YONNET,
maire-adjointe
chargée de
l'Urbanisme
et de l'Habitat

● En quoi cet accord est important pour Aubervilliers ?

C'est un enjeu essentiel. D'abord pour les conditions de vie des occupants de ce type de logements mais aussi pour le renforcement de l'attractivité globale d'Aubervilliers. La municipalité a fait de l'éradication de l'habitat insalubre ou indigne une priorité de ce mandat. Cette détermination entre en résonance avec la volonté politique de l'Etat, particulièrement exprimée par la secrétaire d'Etat au Logement, Marie-Noëlle Lienemann. L'accord qui vient d'être signé nous donne des possibilités d'actions que nous n'avions pas jusqu'à présent. Mais nous serons vigilants sur l'application de cette convention notamment pour le relogement des familles concernées.

Avec des actions de prévention comme les OPAH, les campagnes de ravalement, les initiatives en direction des copropriétés en partenariat avec l'association ABC, le projet de création d'une agence immobilière à vocation sociale, nous nous inscrivons dans une vision globale de ce que doit être une politique de l'habitat.

Propos recueillis par F. M.

● Dans le détail des mesures

Les points forts du plan

Voulu par le gouvernement, ce plan d'éradication de l'habitat indigne vient en complément de la loi Solidarité et Renouvellement urbain votée en 2000. Le tout forme un dispositif ambitieux. Avec l'objectif affiché de garantir le droit de chacun à disposer d'un logement décent. Un travail de longue haleine, sans nul doute, surtout en Seine-Saint-Denis où l'on recense 24 000 logements dégradés. En jouant à la fois de la carotte et du bâton, il s'agit, rien moins, que de remettre à niveau un habitat privé insalubre qui, dans des communes comme Aubervilliers, représente une part importante du parc immobilier ancien. Un poids pour la Ville, régulièrement obligée de se substituer à des propriétaires défaillants et d'assurer l'hébergement des locataires de logements frappés de péril.

Un dispositif complet pour sortir 200 immeubles, soit 2 381 logements, de la zone rouge en cinq ans

Le partenariat signé va permettre à Aubervilliers de disposer d'une aide financière et d'un soutien accru des services de l'Etat. Avec l'objectif de sortir, en cinq ans, 200 immeubles de la zone rouge. Au niveau de la mairie, le service de l'Hygiène, qui s'occupe des problèmes d'insalubrité et de saturnisme, et la Maison de l'habitat, qui instruit les périls et travaille au redressement de copropriétés en difficulté, seront renforcés. Par ailleurs,



Une signature qui fera date. Marie-Noëlle Lienemann, entre Jack Ralite et le préfet de Seine-Saint-Denis, Jean Aribaud.

l'Etat s'est engagé à prendre à sa charge les hébergements provisoires en cas de péril. Il sera aussi plus présent dans des opérations comme celle de la rue Auvry, qui prévoit la destruction de plusieurs immeubles. Enfin, et c'est essentiel, le Préfet fera jouer la solidarité régionale pour assurer des relogements au-delà des limites de la commune.

Concernant les locataires et les propriétaires, certaines mesures vont les toucher de très près. Premier changement de taille pour les locataires qui vivent dans un habitat très dégradé : à partir du moment où un arrêté d'insalubrité ou de péril sera pris sur leur logement, ils pourront cesser de payer le loyer au propriétaire jusqu'à ce que ce dernier engage des travaux. Attention, toutefois, ces arrê-

tés répondent à des critères très stricts. Qui dépassent de loin de simples peintures abîmées ou des fenêtres branlantes ! Cette mesure devrait faire réfléchir les marchands de sommeil. Quant aux petits propriétaires de bonne foi qui n'ont pas les moyens de réhabiliter, l'arrêté leur permettra de bénéficier d'aides supplémentaires pour faire le nécessaire.

Les services de l'Etat se montreront particulièrement compréhensifs à leur égard. Autre nouveauté, les propriétaires occupants endettés auront droit au FSL (Fonds de solidarité logement), une aide auparavant réservée aux locataires. Enfin, pour éviter les mauvaises surprises à l'achat, les syndicats devront tenir à jour un carnet d'entretien de leur immeuble consultable à tout moment.

F. M.

● Copropriétés

L'INSALUBRITÉ : UN RISQUE ÉVITABLE

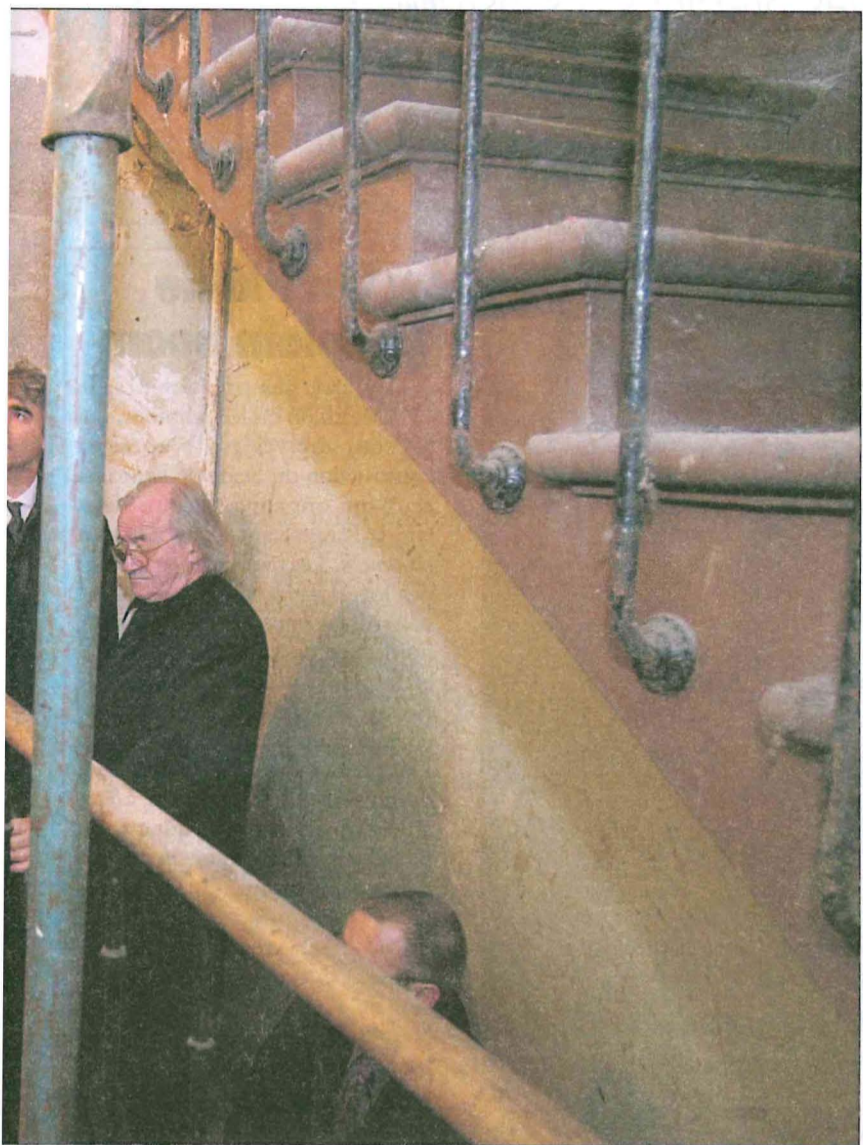
La première évidence est l'entretien permanent et régulier de l'immeuble. Cela doit se manifester par la continuité de la conservation des services collectifs, des éléments d'équipements communs et de la structure de l'immeuble lui-même.

Il faut donc veiller à ce que le bâtiment ne subisse la moindre détérioration qui, avec le temps, aura forcément tendance à s'amplifier. Ainsi, laisser perdurer ce qui au début ne serait qu'une très légère infiltration peut engendrer plus tard une dépense considérable que les copropriétaires pourront ou ne pourront pas assumer.

Si les travaux ne sont pas exécutés, l'immeuble peut se trouver en réelle situation d'insalubrité, les infiltrations par exemple en toiture atteignant sans aucun doute les parties privatives. Ce qui serait un véritable « scénario catastrophe », les compagnies d'assurances refusant de prendre en charge ce qui relève des travaux d'entretien. La solution : une bonne gestion (professionnelle ou bénévole), un conseil syndical attentif à l'état des équipements communs. Les copropriétaires qui le souhaitent peuvent être aidés dans leurs démarches et obtenir tous les renseignements nécessaires auprès des contacts ci-dessous.

● RENSEIGNEMENTS

• Maison de l'habitat
Tél. : 01.48.39.52.66
• Association ABC (Aubervilliers
bénévole de la copropriété)
Jean-Pierre Rangot
et Maître Evelyne Bertin
Tél. : 01.43.52.16.08



de Jack Ralite, visite un des immeubles visés par son plan contre l'habitat indigne.

● Le 90 avenue Victor Hugo a été racheté par trois associés

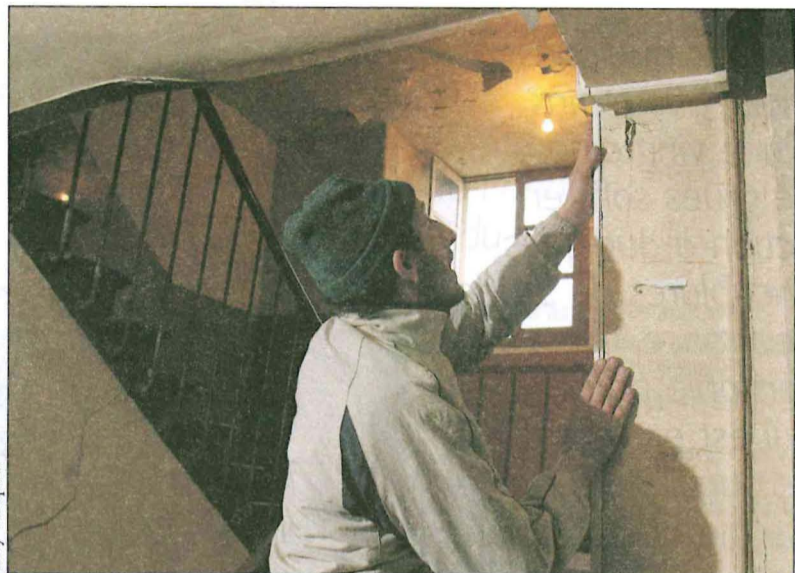
Une remise aux normes

C'est un immeuble vétuste mais solide, de plus de cinquante logements, que s'apprête à rénover la SCI Foncière Paris Nord, propriétaire depuis novembre 2000. « Avec l'aide du Pact'Arin nous avons monté des dossiers de subventions et de prêts qui vont nous permettre de démarrer une profonde réhabilitation, explique Thierry Nahmias, l'un des trois associés.

« En achetant, on savait qu'il y avait des problèmes de squats, de loyers impayés et de sous-locations... alors on a décidé de s'installer sur place. »

Dans son bureau au premier étage, il reçoit les locataires, explique les projets : « Il est important d'entretenir de bons rapports. Mis à part quelques réticents, 97 % des habitants ont compris que l'on était là pour améliorer leurs conditions d'habitat... »

Pour ramener un peu de propreté dans les lieux et assurer le quotidien, la SCI (société civile immobilière) a recruté et logé un couple qui assure ménage et menus travaux. La future réhabilitation prévoit la mise aux normes électriques, la réfection de la plomberie, la remise à neuf des logements et des parties communes. Une rénovation ambitieuse qui devrait débuter d'ici deux mois. Le service municipal d'hygiène a demandé et obtenu de la préfecture un arrêté d'insalubrité. « Attention, l'état de l'immeuble le justifie, explique Thierry Nahmias, et puis nous étions



La réhabilitation prévoit la mise aux normes électriques, la réfection de la plomberie, la remise à neuf des logements et des parties communes.

d'accord. » Ce qui se présentait au départ comme une mesure répressive à l'encontre de la SCI va lui débloquer des aides de l'Etat plus importantes. « Cela va nous permettre de faire encore mieux que ce que nous envisagions », reconnaît Thierry Nahmias. L'immeuble est maintenant entre les mains d'un architecte qui devra veiller au bon déroulement du chantier. Tous les propriétaires bailleurs

d'Aubervilliers ne sont pas des marchands de sommeil. « Mais peut-être que les gens n'ont pas toujours conscience des devoirs et des responsabilités que cela induit quand on devient propriétaire », suggère Thierry Nahmias. Les services municipaux restent toutefois attentifs au bon déroulement de l'opération.

Maria Domingues

Contre l'habitat indigne

● L'exemple de la famille Zenati

Une situation invivable

Dire que l'habitat des Zenati est indigne est un doux euphémisme », résume un inspecteur municipal de salubrité.

Pourtant, en 1992 quand il loue ce pavillon dans le quartier du Fort, Mahmoud Zenati était certain d'avoir trouvé un bon toit pour sa femme et ses six enfants. Pour quatre chambres, cuisine, WC et une minuscule salle de bains, un bout de jardin, le propriétaire demande 4 500 F de loyer. « J'ai refait tout de suite les papiers peints, rappelle Mahmoud Zenati. Peu de temps après, tout se décollait, j'ai d'abord pensé que je les avais mal posés... » En réalité, rien ne tient sur ces murs truffés d'humidité. Alerté, le propriétaire exécute quelques menus travaux qui ne changent rien à leur situation.

« Nos habits sentent le moisi »

Dans ce qui devait servir de chambres aux enfants, l'odeur de moisissure est saisissante, les meubles s'entassent dans un coin, les vêtements dans un autre. « Les enfants vont à l'école avec des habits qui sentent le moisi, nos appareils électriques sautent les uns après les autres, une de mes filles est alitée depuis trois jours en pleine crise d'asthme ».

De procédures en lettres recommandées, Mahmoud Zenati se tourne vers le service municipal d'hygiène. « L'année dernière, nous avons obtenu du préfet l'autorisation de nous



Dans l'impossibilité d'utiliser les chambres imbibées d'humidité du 1^{er} étage (ci-dessus), la famille Zenati, six enfants et deux adultes, s'est réfugiée dans deux petites pièces, aussi insalubres, situées au rez-de-chaussée.

substituer au propriétaire défaillant pour réaliser des travaux, explique Stéphane Fernandes, en charge du dossier depuis 1998. Nous sommes maintenant en attente d'une réponse de l'ANAH pour obtenir des subventions. » Entre temps, le propriétaire

s'est de nouveau proposé pour effectuer des réparations qui laisse peu d'illusions au locataire : « Si c'est encore pour faire du cache-misère... »

Révolté mais bien décidé à faire valoir ses droits, Mahmoud Zenati aurait pu cesser de payer son loyer

comme le prévoit la loi de solidarité urbaine (SRU), renforcée par la convention que vient de signer la municipalité avec l'Etat. « Je ne veux pas de charité, je veux juste donner un toit décent à mes enfants ».

Maria Domingues

Le chiffre du mois

1 666

C'EST LE NOMBRE DE LOGEMENTS DISPARUS entre 1990 et 1999, soit en moyenne 145 logements par an. Durant la même période, la moyenne des constructions s'élève à 116 logements par an. De ce fait, en 1999, le renouvellement du patrimoine bâti se solde par 625 logements de moins qu'en 1990, vieux et insalubres pour la plupart. Depuis le recensement, de nouvelles constructions ont pris place dans la ville tandis que d'autres sont en projet.

Durant la décennie 90, le parc de logements construits avant 1949 s'est notablement réduit du fait des destructions citées précédemment. Ce parc ancien représente 43 % des logements de la ville en 1990. Il atteint encore 37 % en 1999.

Cette évolution s'accompagne d'une amélioration du confort des ménages. En 1990, 2 417 familles ne disposent ni de douche, ni de baignoire, ni de WC à l'intérieur de leur logement. Elles sont encore 839 à n'avoir aucun confort sanitaire en 1999.

En 1999, 1 415 ménages n'ont ni baignoire, ni douche, soit en moyenne 6 % des ménages. Ces logements inconfortables se concentrent dans les quartiers des Quatre-Chemins (334 familles, soit 12 % des ménages) et Landy-Marcieux (283 familles, soit 18 % des ménages).

L'observatoire de la société locale

ENTREPRISES ● Décathlon, Quick, Gaumont, Truffaut, ils ont été les premiers à s'installer

Les pionniers du Stade

Depuis quelques mois, pas moins d'une vingtaine de grues sont en action à quelques encablures du Stade de France. C'est une véritable petite ville qui est en train de surgir de terre. De quoi réjouir les premiers arrivés.

Ils se sont installés avant même que le Grand Stade ne porte son nom définitif et ne devienne, un soir de juillet 98, le porte-bonheur de tout un pays. A l'époque, l'endroit ressemblait à un vaste *no man's land*. « Il a fallu être très volontariste pour convaincre ces sociétés de venir », se rappelle Philippe Pion, le responsable du Développement économique de la communauté d'agglomération. Ouvrir le plus grand Décathlon d'Europe ou un multiplex Gaumont de 9 salles dans un quartier encore désert tenait du véritable pari. Quatre ans plus tard, où en est-on ? Florent Martorana, le responsable du Gaumont, le reconnaît volontiers : « Au début, cela n'a pas été simple. » Même constat du côté de Truffaut,



Les premières enseignes à s'installer près du Stade de France avaient fait un pari. Le développement du quartier est en train de leur donner raison.

construit début 2000. Yvon Chancelle, le directeur de cette surface de 5 000 m², le dit à demi-mot : « Notre développement a été plus lent que prévu. » Avec 60 millions de francs de chiffre d'affaires, son magasin ne tourne pas encore à plein régime.

La construction programmée de 2 200 logements

Chez Décathlon, visiblement, on n'a pas très envie de communiquer sur le sujet. A l'œil nu, bien rempli le

week-end, le temple du sport semble un peu vide la semaine.

Mais cette période de rodage tire à sa fin. Avec la construction entamée ou programmée, de 2 200 logements (essentiellement en accession), une véritable petite ville est en train de surgir de terre. L'arrivée de plusieurs grosses entreprises, dont Canal +, va également modifier le paysage. Yvon Chancelle observe cette effervescence avec plaisir : « Désormais, le quartier est bien lancé ».

Une bonne chose pour ces trois enseignes qui emploient 220 personnes dont une part habite les communes avoisinantes. Une bonne chose aussi pour les cinq villes (Aubervilliers, Saint-Denis, Epinay, Pierrefitte, Villetaneuse) qui font partie de la communauté d'agglomération. Avec l'installation de nouvelles entreprises, ce sont des retombées de taxes professionnelles supplémentaires qu'elles se partageront.

Frédéric Medeiros

La Plaine en plein boom

Il y a eu les précurseurs, le Décathlon ou le Gaumont, qui sont arrivés juste après la construction du Stade de France et ceux qui ont suivi. Depuis deux ans, la Plaine-Saint-Denis a le vent en poupe. Les raisons de ce succès : des loyers attractifs et une bonne desserte en transports sur sa partie nord, avec des autoroutes, le RER et la proximité de l'aéroport de Roissy. A 1 600 F le mètre carré en moyenne contre 5 000 F à la Défense, les chefs d'entreprise sont de plus en plus nombreux à être attirés par un territoire qui a complètement changé d'image depuis la Coupe du monde 98. Les grands groupes déjà présents à proximité du site en ont profité pour se développer. C'est le cas de Saint-Gobain (500 salariés), de Rhodia (1 000), d'EDF (3 500), de Gaz de France (plus de 700). Et de nouveaux venus ont fait leur apparition ou s'approprient à emménager.

● Les derniers arrivés

L'Agence française de normalisation (Afnor) et ses 620 salariés a quitté la Défense et a inauguré son nouveau siège dans la Zac du Cornillon-sud, le 13 novembre. Idem pour Centre Inffo et ses 100 employés, une association de formation professionnelle chapeauté par le ministère de l'Emploi. Cet été, est arrivée, avec 500 personnes, Védior Bis, la 3^e entreprise française de travail temporaire, qui a déménagé de ses trois sites parisiens pour s'installer dans 25 000 m².

● Ils s'installeront en 2002

Canal + est attendu avec 500 salariés dans un bâtiment de 16 000 m² flambant neuf, à côté du Stade de France. Le groupe AGF arrive en février avec 200 employés. Siemens, déjà installé dans le quartier Pleyel, va s'agrandir et accueillir 700 salariés supplémentaires.

● Et ça continue...

A elle seule, la Plaine représente aujourd'hui un dixième de l'immobilier d'entreprise en train de se construire sur l'Île-de-France. Plus de 300 000 m² de bureaux et de locaux sont programmés d'ici la fin 2002. Un essor qui, malgré le ralentissement économique, ne se dément pas. Au total, à ce jour, 319 entreprises ont signé pour s'installer sur 460 000 m². Pour l'essentiel sur la partie dionysienne de la Plaine, mais grâce au système mis en place par la communauté d'agglomération, les cinq villes qui en font partie bénéficieront des retombées financières de ce boom. A quelques encablures du Stade de France, de l'autre côté de l'A1, débute un des chantiers les plus denses d'Europe avec la construction du futur quartier Landy-France. Puis ce sera au tour du sud de la Plaine, sur la commune, avec le nouveau quartier de la Porte d'Aubervilliers.

F. M.

Communauté d'agglomération

Plaine commune

● DÉCHETS URBAINS : 0 800 07 49 04

Désormais, la collecte des ordures ménagères et le tri sélectif vont se faire au niveau intercommunal. Idem pour l'enlèvement des déchets industriels, des encombrants et du verre. En revanche, la Ville continuera d'assurer le nettoyage des marchés. Ce transfert ne change rien pour les usagers, les collectes auront lieu les mêmes jours aux mêmes heures. Attention, toutefois, le numéro de téléphone à contacter en cas de problème ou pour les encombrants est désormais le 0 800 07 49 04 (appel gratuit). La ligne est ouverte du lundi au vendredi de 7 h à 18 h et le samedi matin de 7 h à 12 h (répondeur en dehors de ces horaires). Prochainement, le logo de Plaine Commune identifiera les bacs et les véhicules de collecte. Toujours en matière de déchets, le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (91 communes sur la région parisienne) va investir 82 millions d'euros dans la construction de trois centres de tri sur la Seine-Saint-Denis pour accompagner le développement de la collecte sélective.

● SPORT

Le Musée du sport va s'installer en face du Stade de France. Actuellement au Parc des Princes, son déménagement doit bientôt être confirmé. L'établissement,

d'une surface de 5 000 m² sur deux niveaux, abritera un auditorium, un plateau événementiel, des salles d'exposition, une médiathèque et un restaurant. Le promoteur retenu, La Sari, devrait lancer les travaux début 2002. Le coût de l'opération est estimé à 55 millions de francs. Ouverture prévue : fin 2003.

● UNE MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Une préfiguration de la future Maison des sciences de l'homme a récemment été inaugurée sur le site de la Montjoie (Saint-Denis). Cet établissement va accueillir une vingtaine d'équipes de chercheurs. Adossée à une plate-forme technologique, la Maison des sciences de l'homme va permettre de rééquilibrer les échanges scientifiques en faveur du nord-est parisien. En 2004, les locaux provisoires seront remplacés par un bâtiment définitif de 8 000 m² situé sur la Plaine, côté Aubervilliers. Son coût estimé à 80 millions de francs sera financé principalement par l'Etat.

● POLLUTION

Les élus de Plaine Commune demandent la fermeture d'une entreprise pour cause de pollution. Installée à Saint-Denis, la société Saria, une usine de transformation de déchets d'origine animale, incommode de nombreux habitants en dégageant une odeur nauséabonde. Le conseil de la communauté a saisi le préfet et réclame « à titre exceptionnel, la suspension de l'activité de l'entreprise jusqu'à présentation d'un calendrier de travaux qui mettront fin aux nuisances ».

● UNE SECONDE CHANCE

Plaine Commune va s'impliquer dans un réseau qui offre une seconde chance

de formation à des jeunes (18-25 ans) sortis en situation d'échec du système scolaire. Un engagement qui devrait prendre effet en 2003 avec la prise en charge d'un premier contingent d'une cinquantaine d'élèves.

● HABITAT ET POPULATION

Dans le cadre du plan local de l'habitat (PLH), Plaine Commune a commandé une étude sur l'évolution du peuplement du territoire et les besoins en logements. Les premières données montrent que sur le territoire des cinq villes un habitant sur deux a changé de logement en 10 ans (contre 35 % pour l'Île-de-France). Si Pierrefitte augmente sa population, celle de Villetaneuse reste stable tandis que Saint-Denis, Epinay et Aubervilliers voient la leur baisser. En règle générale, cette population a tendance à vieillir. On note une augmentation de départs de jeunes adultes avec enfants en bas âge. L'étude souligne également le fort décalage qui existe entre la taille moyenne des familles et la taille des logements proposés. 4 000 appartements sans confort ont été recensés. Autres constats : le nombre d'étrangers (1/4 de la population des cinq communes) diminue ; celui des actifs aussi (accroissement du chômage sur la période 90-99 et prolongement de la durée des études pour les jeunes). A noter qu'un tiers des habitants travaille sur le territoire communautaire.

● ELARGISSEMENT

La ville de Stains pourrait rejoindre la communauté d'agglomération à l'automne. Les discussions viennent d'être lancées par la municipalité et des débats ont lieu au sein des différents conseils de quartier de la ville. A l'issue de cette consultation, un référendum d'initiative

locale aura lieu à la mi-septembre 2002. Son résultat décidera de l'adhésion, ou non, de cette commune de 33 000 habitants située à la limite nord du territoire de la communauté d'agglomération. Les élus de Plaine Commune souhaitent l'arrivée de cette ville qui fait partie du même bassin de vie que ses voisines. A noter que l'Île-Saint-Denis et Saint-Ouen vont également engager une réflexion dans les prochains mois.

● EMPLOI

Une charte de promotion de l'emploi local négociée par le GIP Emploi et Plaine Commune avec les promoteurs de l'opération Landy France (un programme immobilier de 177 000 m² sur Saint-Denis) se met en place. Cette charte prévoit le recours à des entreprises locales pour une partie des travaux et réserve 86 contrats de qualification pour des demandeurs d'emploi de l'arrondissement (Saint-Denis, Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, Saint-Ouen, Stains, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Villetaneuse, l'Île-Saint-Denis). Les sociétés Bouygues immobilier, Eiffage immobilier, Kaufman and Broad et Neximmo travailleront de concert avec le GIP emploi chargé de l'application de cet accord.

● RENCONTRE PARIS-BANLIEUE

Le 5 décembre, la municipalité de Paris et 200 élus de la région parisienne se sont rencontrés à la maison de la RATP. Cet échange, premier du genre, a permis d'aborder nombre de problématiques communes (circulation automobile, transports en commun, pollution, logements, espaces verts...). Objectif affiché de l'initiative : établir de nouveaux rapports entre la capitale et la banlieue. Et ce, dans un esprit de partenariat.

CONSEIL MUNICIPAL ● Séance du 19 décembre

Débat sur le bâti ancien et le commerce

Une quarantaine de questions étaient à l'ordre du jour de cette dernière séance de l'année. Avec deux temps forts sur le plan de résorption de l'habitat indigne et sur le commerce du centre-ville.

En l'absence du sénateur-maire Jack Ralite, retenu au Sénat, c'est Gérard Del-Monte, le premier adjoint, qui présidait le conseil. Revenant sur le protocole de coopération dans la lutte contre l'habitat indigne passé le 12 décembre entre la Ville et l'Etat, chaque groupe a tenu à exprimer son point de vue. Avec, à gauche, un satisfecit unanime malgré quelques nuances.

Pour le groupe Faire mieux à gauche, Jean-Jacques Karman a insisté sur le fait « qu'il y a quelques années, une visite du même genre de Michel Delebarre, alors au gouvernement, n'avait finalement rien donné. » Développant l'idée que « cette fois-ci, on attendait de vraies retombées mais qu'il faudrait être vigilant pour que les promesses tenues soient respectées. » Pour les élus socialistes, Jacques Salvator, maire-adjoint à la Jeunesse et à la Politique de la ville, s'est félicité de « cette bonne nouvelle qui vient à la suite de la loi Solidarité et Renouvellement urbain. » Répondant à Jean-Jacques Karman, il est revenu sur « les garanties qui ont été données et les



La Ville s'est portée acquéreur d'un commerce de la rue Ferragus afin de préserver l'équilibre commercial du centre-ville.

niveau 2 381 logements. Ce qui n'est pas rien ! »

Même tonalité pour les Verts, Sylvain Ros s'est réjoui de la signature du protocole soulignant au passage « qu'il faudrait être attentif à la question du relogement. »

Pour la droite, Slimane Dib s'est interrogé sur ce texte « qui arrive juste avant les élections. »

Autre sujet qui a donné lieu à débat : le rachat par la Ville d'une ancienne boucherie et de cinq logements dans un immeuble de la rue Ferragus, en centre-ville. S'insurgeant contre « cette ingérence dans des transactions qui concernent le marché privé », Slimane Dib a demandé des explications sur cette opération. Jacqueline Sandt, conseillère municipale déléguée au Commerce, lui a répondu. « Les propriétaires de cet immeuble, qui par ailleurs tenaient la boucherie, souhaitent vendre. Les candidats au rachat ne présentaient pas toutes les garanties. La Ville se porte donc acquéreur afin de préserver ce lieu vital pour l'équilibre commercial de la rue Ferragus. Et ce, en relation avec les efforts qui sont faits pour développer le commerce du centre. »

Pour Mériem Derkaoui, maire-adjointe au Sport, « toutes les villes ont le droit d'acquérir des murs pour pour mener une politique urbaine cohérente. Il ne s'agit pas d'une ingérence mais d'une intervention pour préserver, comme les habitants le demandent, la diversité commerciale d'une rue stratégique. » Un nouvel arrivant devrait s'installer au rez-de-chaussée du bâtiment dans les prochains mois.

Frédéric Medeiros

Parmi les autres questions adoptées

- L'autorisation de dépenses d'investissement et de provisions aux associations, établissements publics et syndicats de communes dans l'attente du vote du budget primitif de 2002.
- La cession de deux lots et d'un terrain de 55 m² situés 10 rue Henri Murger au profit de la Sem Plaine Commune développement dans le cadre de la Zac Landy-Lamy.
- La déclaration d'utilité publique et de cessibilité de trois parcelles sises 29 rue Heurtault au bénéfice de la Sodedat 93 en vue de la construction d'un immeuble de 45 logements.
- Une subvention de 72 869,73 euros (477 994 francs) pour le Fonds d'intervention de quartier dans le cadre des Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH). Avec un complément du conseil général de 72 379,73 euros (474 780 francs).
- La fixation de la durée hebdomadaire du travail à 35 heures pour le personnel communal.
- La signature d'une convention entre la Ville et le Plie (Plan local d'insertion par l'économie) qui permettra à 50 personnes d'être suivies par l'accueil des travailleurs handicapés. Avec le versement d'une subvention de 22 334 euros (146 500 francs).
- La signature d'une convention entre la Ville et le Plie qui permettra

à 300 personnes d'être soutenues dans leur parcours d'insertion par le dispositif RMI. Avec le versement d'une subvention de 8 384,70 euros (55 000 francs) complétée par 116 928,40 euros (767 000 francs) du conseil général et 4 573,47 euros (30 000 francs) du Fonds social européen.

● La signature d'une convention entre la Ville et la Caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis pour la construction de la maison de l'enfance Villette. La CAF participera aux travaux à hauteur de 206 047,65 euros (1 351 584 francs) et à l'achat de mobilier pour un montant de 8 839,45 euros (57 983 francs).

● Le transfert à la communauté de communes de la ZAC Porte d'Aubervilliers et de la compétence Traitement des déchets ménagers.

● Une subvention de 12 195,92 euros (80 000 francs) – reversement de crédits Politique de la Ville – au centre culturel d'Aubervilliers pour la réalisation d'une fresque sur l'arrière du lycée Jean-Pierre Timbaud.

Pour les écoles et les établissements du secondaire

● Pour le collège Gabriel Péri : Une subvention de 381,12 euros (2 500 francs) pour un voyage à Cologne (Allemagne) d'une classe de 6^e ; 457,35 euros (3 000 francs) pour un atelier photographie.

● Pour le collège Rosa Luxemburg :

une subvention de 381,12 euros (2 500 francs) pour un voyage à Iéna (Allemagne) d'élèves de 5^e et de 4^e ; 381,12 euros pour un voyage à Venise (Italie) pour des élèves latinistes.

● Pour le collège Denis Diderot : une subvention de 381,12 euros pour un voyage à Barcelone (Espagne) d'une classe de 3^e.

● Pour le collège Jean Moulin : une subvention de 457,35 euros (3 000 francs) pour une formation à la fonction de délégué de classe ; une subvention de 457,35 euros pour une animation cinéma en collaboration avec le Studio ; 152,45 euros (1 000 francs) pour faciliter l'accueil d'élèves primo arrivants.

● Pour le lycée Henri Wallon : une subvention de 152,45 euros (1 000 francs) pour un atelier jazz.

● Pour l'école maternelle Louise Michel : une subvention 381,12 euros (2 500 francs) pour un spectacle de danse africaine.

● Pour l'école élémentaire Robert Doisneau : une subvention de 304,90 euros (2 000 francs) pour un projet autour du sport.

● **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**
Mercredi 6 février à 19 heures
Hôtel de Ville
Les séances sont publiques

fonds qui sont d'ores et déjà débloqués. » Insistant sur le caractère novateur de ce plan : « Dans les années 70, on avait tendance à raser des îlots entiers. Là, les destructions seront limitées et on privilégiera les réhabilitations dans un souci de cohérence urbaine. » Pour le groupe Communistes et républicains, Carmen Caron a rappelé les efforts entrepris depuis plusieurs décennies : « Comme l'éradication des taudis de la rue Jules Guesde à la place desquels nous avons construit la Maladrerie, par exemple. » Elle retient aussi que cet accord « va mobiliser les services de l'Etat à nos côtés et va permettre de remettre à

● Précision

« Le vélodrome ? c'est parti ! »

Au cours de l'inauguration du stade Delaune rénové, la ministre de la Jeunesse et des Sports, Marie-George Buffet, a réaffirmé la volonté de son ministère de voir aboutir le projet d'un vélodrome couvert à Aubervilliers.



MARIE-GEORGE BUFFET, ministre de la Jeunesse et des Sports

● Dans votre discours d'inauguration vous avez évoqué le projet du vélodrome. Pouvez-vous nous en dire plus ?

L'idée de construire le vélodrome couvert de la région Ile-de-France à Aubervilliers est désormais bien ancrée chez tous les partenaires. Cette ville a largement prouvé son intérêt pour le sport. Au travers de sa politique de réhabilitation de son patrimoine sportif et de son soutien au sport amateur et de haut niveau... On le voit bien avec la boxe féminine, l'escrime ou encore le cyclisme et son équipe BigMat Auber.

Aujourd'hui, l'Etat, la Région, le Département, et bien sûr la municipalité, sont tous d'accord pour que le vélodrome soit construit sur le territoire de la commune d'Aubervilliers. On peut considérer que c'est parti !

Propos filmés et recueillis par le Cica Vidéo

On a fêté Noël..

Photos :
Willy Vainqueur
et Marc Gaubert



Comme chaque année, les animations de Noël donnent un air de fête à la place de la Mairie pour la grande joie de tous, petits et grands.



Au stand des automatés : loups, rennes, chiens de traîneaux... Les animaux du grand Nord ont fait le bonheur de nombreux visiteurs.



Les 19 et 20 décembre à l'espace Rencontres : Le Banquet des retraités connaît toujours un grand succès. cette année près de 1 350 personnes y ont participé.



Jusqu'au 30 mars 2002 les Restaurants du cœur ouvrent leurs portes pour venir en aide aux plus démunis.



Solidarité et fête les 12 et 13 décembre à l'occasion de la réception organisée par la Ville pour les demandeurs d'emploi et leurs familles.



Samedi 15 décembre à l'école Babeuf : L'association d'assistantes maternelles Rires d'enfants a rassemblé une soixantaine de parents d'enfants et d'amis. Une association qui porte bien son nom.



Vendredi 21, les mamans, les enfants et les professionnels du Landy se retrouvaient au centre accueil mères-enfants pour un après-midi festif.

Décembre à Aubervilliers

Photos :
Willy Vainqueur
et Marc Gaubert



Samedi 15 décembre : Vif succès lors de la dédicace de Didier Daeninckx et de Eric Gutierrez, auteur et illustrateur de Ceinture Rouge, à la librairie Les mots passants.



Mercredi 5 décembre : La nouvelle génération du rap albertivillarien en concert au Caf'. Simplicité, Paradis sur terre et Da lyrical ont enregistré un CD dans le cadre du 93 festival.



Jeudi 6 décembre : Un gala de solidarité avec les sinistrés des intempéries du 10 novembre a été organisé à l'initiative du consulat d'Algérie, à l'espace Rencontres.



Jeudi 6 décembre : Au sein du comité de quartier Quatre-Chemins, présentation du projet de la fresque prévue rue Trevet, à l'arrière du lycée Jean-Pierre Timbaud.



Jeudi 13 décembre : Soirée jazz au lycée Henri Wallon avec le Samy Thibault Quintet. Une initiative d'élèves de seconde et de leur professeur de français Françoise Cluzeau.



Samedi 1^{er} décembre : Journée internationale de lutte contre le sida. Les animateurs de l'OMJA animaient un stand d'information et de sensibilisation sur ce fléau qui reprend de l'ampleur.



Mardi 11 décembre : Concert de l'Ecole aux chants, Le chœur battant, avec les CM2 des écoles Eugène Varlin, Joliot Curie et les 6^e et 5^e du collège Gabriel Péri, à l'espace Renaudie.



Samedi 8 : Quatre classes de l'école Louise Michel, soit 130 enfants, ont chanté et dansé pour le plaisir de leurs familles, invitées à les applaudir sur la scène de l'espace Renaudie.



Samedi 8 décembre : C'est la fête à l'espace Rencontres où l'association La Medina organisait une soirée à l'occasion du Ramadan. En famille ou entre amis, le public est venu en nombre.

A l'affiche

● ARTS PLASTIQUES

Au Capa

Approfondir l'art contemporain

Du samedi 19 janvier au samedi 1^{er} juin 2002
Ce cycle propose des approches de l'art contemporain et de l'art actuel.

Il comprend deux visites d'ateliers d'artistes, cinq séances dans les collections d'art contemporain du centre Pompidou en présence d'un conférencier et une visite de galeries d'art contemporain et actuel.

Tarifs : 355 F et 370 F (extérieur)

Dessiner et peindre en famille

Samedis 19 janvier, 9 février, 16 mars 2002 de 14 h 30 à 17 h 30
Ce stage est proposé aux parents souhaitant dessiner et peindre avec leur(s) enfant(s). Ils pourront partager trois samedis après-midi avec eux au Capa. Chacun découvrira à son rythme et avec les conseils d'une artiste-enseignante expérimentée des techniques classiques et contemporaines du dessin et de la peinture. La consultation de livres d'art sera l'occasion de regarder ensemble l'œuvre de grands maîtres en relation avec les exercices proposés.
Tarifs : 500 F (un parent et un enfant pour les 3 séances)
Inscriptions et programme détaillé au centre d'arts plastiques Camille Claudel 27 bis, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.41.66

Exposition de travaux d'élèves

Avec Enzo Di Meo (peintures, gravures) et Virginie Fanchon (dessins, gravures, peintures).

Du lundi 4 février au vendredi 15 février.
Vernissage vendredi 1^{er} février suivi d'une soirée jazz de 20 h à 22 h avec les classes du CNR. Entrée libre.
Buffet avec spécialités tunisiennes.

● RENCONTRE

N'est pas fou qui veut

Lundi 14 janvier à 21 heures
La problématique de la sexualité dans la clinique freudienne. Intervention de Véronique Eydoux, psychanalyste et membre de l'Ecole de la cause freudienne.

Espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.42.51.55.88

● CONCERTS

Vendredi 18 janvier à 20 h 30

Concert avec les chœurs du Conservatoire national de région et de l'ENM du Raincy, sous la direction de Catherine Simonpietri. Au programme : Britten, Victoria, Brahms, Bruckner...

Dimanche 27 janvier à 16 heures

Concert de l'orchestre symphonique du CNR. Au programme : la symphonie en ut de Bizet et le concerto pour flûte traversière en sol majeur de Mozart.

Tarifs : gratuit pour les enfants et les élèves du CNR ; 3 euros pour les parents d'élèves ; 6 euros tarif réduit ; 9 euros plein tarif.

Ces concerts ont lieu en l'église Notre-Dame-des-Vertus.
Réservations au 01.48.11.04.60.

JACQUES DESSAIN

AUBERVILLIERS
À TRAVERS LES SIÈCLES

VIENT DE PARAÎTRE

UN SIÈCLE DE BOULEVERSEMENTS
(1715 - 1815)

LECTURE ● Près de 700 personnes ont « feuilleté » Pages d'automne

Raviver le désir de lire

Avec Pages d'automne est né un événement littéraire qui s'est substitué à la traditionnelle fête du livre. D'octobre à décembre, les quatre bibliothèques de la ville ont invité la population à explorer les littératures arabes. Histoire de retrouver le chemin de « sa » bibliothèque et le plaisir de la lecture.



Marc Gaubert

Face à une centaine d'auditeurs de la bibliothèque Saint-John-Perse, Fellag termine l'histoire d'un vieux lion qui grille la priorité aux malades des urgences dans un hôpital d'Alger, l'assemblée éclate de rire. L'initiative Pages d'automne s'est refermée, le 4 décembre, sur une touche drôle et



Témoignages drôles et émouvants et présentation de son livre *La rue des petites daurades* par Fellag, le mardi 4 décembre à la bibliothèque Saint-John-Perse.

chaleureuse. Celle de Fellag, écrivain et comédien algérien, qui sait si bien manier les mots pour dire le rire, les larmes et l'espoir. Il était l'invité de Pages d'automne. « Nous souhaitons que la population revienne dans les bibliothèques et retrouve le goût de lire au travers de ces rencontres, explique Frédérique Pinzan, responsable de la bibliothèque Henri Michaux.

Entre les ateliers de calligraphie, animés par le grand Ghan Alani, les prestations de Nassima, chanteuse arabo-andalouse, du musicien Hassan Tabar, les rencontres avec d'illustres romanciers tels qu'Amin Zaoui, Anouar Benmalek, Abdellatif Laâbi ou encore Dominique Fabre, Pages

d'automne a permis à bon nombre de visiteurs de découvrir un pan de leur histoire et à d'autres de pénétrer une autre culture à la fois si proche et si lointaine.

Des rencontres magiques et exotiques

Inaugurée cette année, la nouvelle formule de la fête du livre ne se limite plus à une seule journée où libraires, bibliothèques et service des affaires scolaires se côtoyaient à l'espace Rencontres. « Cette formule demandait à être améliorée, résume Corinne Poulain, la nouvelle directrice générale des bibliothèques. Elle était compliquée à organiser et le personnel regrettait de ne pas pouvoir accueillir

le public dans les bibliothèques. A partir du bilan de Pages d'automne, nous essaierons de développer cette manifestation afin d'inciter les Albertvillais à en franchir plus souvent le seuil... »

Près de 700 personnes ont feuilleté Pages d'automne, les unes en apprenant l'art de la calligraphie, les autres en écoutant Hamed Bouzine raconter les légendes des berbères Marocains...

A chaque fois, c'est une salle ou une bibliothèque qui ouvrait ses portes pour des rencontres magiques et envoûtantes. Si cette première édition de Pages d'automne a ravivé le désir de lire, la prochaine devrait permettre de le faire grandir.

Maria Domingues

Cinéma

● LE STUDIO

2, rue Edouard Poisson
Horaires au 01.48.33.46.46

● Jusqu'au 8 janvier 2002

Le Sortilège du scorpion de Jade

de Woody Allen
USA - 2001 - VO

Vendredi 4 à 18 h 30, samedi 5 à 16 h 30 et 20 h 30, dimanche 6 à 17 h, lundi 7 à 20 h 30 et mardi 8 à 18 h 30.

Le Peuple Migrateur

de Jacques Perrin, Michel Debats, Jacques Cluzaud
France/Allemagne/Suisse/Italie - 2001 - couleur

Vendredi 4 à 14 h 30 et 20 h 30, samedi 5 à 14 h 30 et 18 h 30, dimanche 6 à 15 h et mardi 8 à 20 h 30.

● Semaine du 9 au 15 janvier

Le Peuple Migrateur

Mercredi 9 à 16 h 30, vendredi 11 à 20 h 30, samedi 12 à 18 h 30 et lundi 14 à 18 h 30.

Le fabuleux destin d'Amélie Poulain

de Jean-Pierre Jeunet
France - 2001 - couleur
Avec Audrey Tatou, Mathieu Kassovitz, Rufus, Isabelle Nanty, Dominique Pinon...

Mercredi 9 à 17 h 30, samedi 12 à 16 h 15, dimanche 13 à 17 h et mardi 15 à 20 h 30.

In ch'Alia dimanche

de Yamina Benguigui
France - 2001 - couleur
Avec Fejria Deliba, Zinedine Soualem, Rabia Mokedem.

Mercredi 9 à 20 h 30, vendredi 11 à 18 h 30, samedi 12 à 14 h 15 et 20 h 30, dimanche 13 à 15 h, lundi 14 à 20 h 30 et mardi 15 à 18 h 30.

● Du 16 au 22 janvier

Le mariage des moussons

de Mira Nair
USA - 2001 - VO
Avec Naseerruddin Shah, Lillette Dubey, Shefali Shetty, Viggo Raaz.

Lion d'or, Venise 2001

Mercredi 16 à 18 h 15, vendredi 18 à 21 h, samedi 19 à 17 h, dimanche 20 à 14 h 30, mardi 22 à 18 h 15.

Le seigneur des anneaux

« La communauté de l'anneau » de Peter Jackson
USA - 2001 - couleur - VO
Avec Sean Astin, Sean Bean, Liv Ullmann, Eiligan Wood, Viggo Mortensen.
Mardi 16 à 20 h 30, vendredi 18 à 18 h, samedi 19 à 14 h et 19 h 15, dimanche 20 à 17 h, lundi 21 à 19 h, mardi 22 à 20 h 30.

● Du 23 au 29 janvier

Italian for Beginners

de Lone Scherling
Danemark - 2001 - couleur - VO
Avec Anders W. Berthelsen, Peter Gantzler, Lars Kaalund, Anette Stovelbaek.
Mercredi 23 à 20 h 30, vendredi 25 à 18 h 30, samedi 26 à 17 h 30, dimanche 27 à 17 h 30, lundi 28 à 20 h 45.

Harry Potter à l'école des sorciers

de Chris Columbus
USA - 2001 - couleur - VO
A partir de 9 ans.
Avec Daniel Radcliffe, Rupert Grint, Emma Watson.
Vendredi 25 à 20 h 30, samedi 26 à 14 h 30 et 19 h 30, dimanche 27 à 14 h 30, lundi 28 à 18 h, mardi 29 à 18 h 30.

● PETIT STUDIO

2, rue Edouard Poisson.
Tél. : 01.48.33.46.46

● Jusqu'au 14 janvier

Le Peuple Migrateur

de Jacques Perrin, Michel Debats, Jacques Cluzaud
France/Allemagne/Suisse/Italie - 2001 - couleur
Vendredi 4 à 14 h 30 et 20 h 30, samedi 5 à 14 h 30 et 18 h 30,

dimanche 6 à 15 h et mardi 8 à 20 h 30, mercredi 9 à 16 h 30, vendredi 11 à 20 h 30, samedi 12 à 18 h 30, lundi 14 à 18 h 30.

● Semaine du 16 au 22 janvier

Le seigneur des anneaux

« La communauté de l'anneau » de Peter Jackson
A partir de 9 ans.
Mercredi 16 à 20 h 30, vendredi 18 à 18 h, samedi 19 à 14 h et 19 h 15, dimanche 20 à 17 h, lundi 21 à 19 h, mardi 22 à 20 h 30.

● Semaine du 23 au 29 janvier

Harry Potter à l'école des sorciers

de Chris Columbus
Vendredi 25 à 20 h 30, samedi 26 à 14 h 30 et 19 h 30, dimanche 27 à 14 h 30, lundi 28 à 18 h, mardi 29 à 18 h 30.

● ESPACE RENAUDIE

30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.42.50

● Jeudi 10 janvier à 20 h 30

Le peuple migrateur

● Jeudi 17 janvier à 20 h 30

Le mariage des moussons

● Jeudi 24 janvier à 20 h 30

Italian for Beginners

THÉÂTRE ● Pour redécouvrir cette œuvre maîtresse de Molière

Les trois coups de « L'École des femmes »

Noël se prolonge en janvier au Théâtre de la Commune qui accueille L'École des femmes avec, dans le rôle d'Arnolphe, un Pierre Arditi au sommet de son art.



Un Pierre Arditi en Arnolphe autodestructeur et Agnès Sourdillon en Agnès pas si innocente que cela.

Acclamée par le public et encensée par la critique lors de sa présentation au Festival d'Avignon, *L'École des femmes* de l'illustre Molière se prépare à connaître un nouvel engouement. Le Théâtre de la Commune installe cette œuvre maîtresse à l'affiche durant ces trois prochains mois. Avec un Pierre Arditi en Arnolphe autodestructeur et Agnès Sourdillon en Agnès pas si innocente que cela, la pièce mise en scène par Didier Bezace est un véritable nouveau cadeau de Noël après les fêtes.

L'avènement d'une forme nouvelle de théâtre

Agnès, la femme que Arnolphe prétend s'être fabriqué sur mesure afin de l'épouser est déjà amoureuse d'un autre homme, Horace, alors que le mariage est scellé. L'intrigue rebondit au fil des cinq actes entre la découverte successive de l'identité du jeune soupirant, sa naïveté à mettre Arnolphe dans le secret des sentiments, les manœuvres de celui-ci pour détourner Agnès de sa liaison.

Mais au moment où il pense avoir réussi, l'irruption du père de Horace et celui d'Agnès, d'accord pour marier les deux tourtereaux, ruine les plans d'Arnolphe et le plonge dans un anéantissement total.

L'École des femmes, créée et jouée en 1662 au Palais Royal, marque l'avènement d'une forme nouvelle de théâtre, qui tranche avec les thèmes habituels de la farce ou de la comédie à l'italienne. La pièce débute dans le rire pour s'achever sur une note tragique, celle d'un homme dépassé par la force de son destin. *L'École des femmes* est la première des comédies

de maturité écrites par Molière à l'âge de 40 ans.

L'œuvre soulève des questions importantes sur l'institution du mariage et l'éducation des filles. C'est une critique originale de la société de son temps, ce qui a dressé contre Molière certains auteurs concurrents, tout en choquant les tenants de la morale traditionnelle. *L'École des femmes* reprend le thème classique du couple entre l'âge de raison et l'âge rebelle à la raison. Mais Molière a encore voulu aller plus loin en abordant la lutte personnelle d'un homme avec un destin inéluctable, Arnolphe

se croyant maître d'un jeu qui va le broyer. On découvre un héros à la fois odieux et poignant, monstrueux et humain, pensif et pensant, si seul dans ses certitudes qui volent en éclats. Comme un apprentissage vers plus d'humanité.

Frédéric Lombard

L'ÉCOLE DES FEMMES

Du 15 janvier au 8 mars

Théâtre de la Commune
2, rue Edouard Poisson.
Renseignements et réservations
au 01.48.33.93.93

A l'affiche

● CIRQUE

L'académie des arts du cirque Annie Fratellini

Ouverture des écoles de loisirs à partir du 16 janvier 2002, parvis de la gare RER D, station Stade de France Saint-Denis.

Ecole de loisirs enfants

● découverte (8-10 ans) :

mercredi de 9 h 30 à 12 h

● initiation (11-13 ans) :

mercredi et samedi de 13 h 30 à 16 h

● perfectionnement (13-17 ans) :

mercredi et samedi de 16 h 30 et 19 h

Ecole de loisirs adultes

mardi et jeudi de 19 h à 21 h

Formation continue :

les consulter

Tarifs spéciaux pour les enfants

de la Plaine.

Renseignements au 01.48.45.58.11

Cyrk 13

Au parc de la Villette, jusqu'au 3 février 2002, Philippe Decoufflé met en piste la nouvelle création du Centre national des arts du cirque. Il s'agit d'un spectacle qui combine mât chinois, ba-lançoire russe, fil, jonglage, sangles mais aussi chanson, jeu, musique et danse.

Le cirque de la Licorne

Nouvelle création du Théâtre La Licorne.

Au parc de la Villette du 12 février

au 10 mars au Cabaret sauvage.

Parc de la Villette

211, av. Jean Jaurès.

Tarifs : 17 euros (111 F),

tarif réduit : 14 euros (92 F)

Réservations au 01.40.03.75.75

ou www.villette.com

● BIBLIOTHÈQUES

Modalités d'inscriptions

Section adultes : fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile (quittance, facture EDF...).

Section jeunesse (moins de 14 ans) : fournir une autorisation signée des parents, une pièce d'identité, un justificatif de domicile. L'inscription et l'emprunt des livres sont gratuits.

● DÉDICACE

Vente-signature

Marie Bonnaté, présidente de l'association ACCES (Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations), dédicacera son ouvrage

« Les livres, c'est bon pour les bébés », samedi 26 janvier à partir de 12 heures à la librairie Les mots passants, 2, rue du Moutier.

● A l'occasion de son dixième anniversaire, l'association Etincelles nous invite à faire la fête

« Venez souffler les bougies avec nous ! »

Le programme promet déjà d'être mémorable. Tout en restant abordable. Ce qui colle tout à fait avec l'esprit traditionnel de l'association.

Samedi 19 janvier, à partir de 19 heures à l'espace Rencontres*, l'association Etincelles fêtera ses dix années d'existence au cours d'une grande soirée cabaret au programme fourni : exposition de décors, costumes et photos, projection d'un documentaire sur les dix ans d'activité, improvisations sur des thèmes choisis par le public, défilé de costumes loufoques, concert de Thomas Pitiot, bal, « et plein d'autres surprises... » assurent les jeunes organisateurs, qui attendent plus de 300 personnes. Quant au contenu des assiettes, c'est l'association locale Monde et culture qui s'en occupe : spécialités africaines au menu.

Etincelles, pour ceux qui ne connaissent pas, est une compagnie de théâtre amateur qui compte une

cinquantaine d'adhérents, adultes et enfants. On lui doit l'organisation de multiples spectacles sur la ville et d'ateliers pour enfants avec les centres de loisirs et Aubervacances. Tout est parti d'un atelier de théâtre de l'Office municipal de la jeunesse d'Aubervilliers (Omja) qui a débouché en quelques mois sur la création de l'association. Adhérents à l'époque, d'actuels dirigeants tels Vanessa Sanchez, la trésorière, ou Thomas Pitiot, abordaient juste leur adolescence. Le président, Yonel Cohen-Adria, a le même âge mais est arrivé un peu plus tard à Etincelles. Aujourd'hui, ils sont tous artistes de profession. Et ils tiennent à partager avec les plus jeunes ce que l'expérience théâtrale leur a apporté. Pour eux, « on sait que le théâtre ne fait pas de miracle mais qu'il peut constituer un élément de



réponse pour de nombreux jeunes, comme cela a été notre cas. « Mieux vaut traîner sur les planches que dans la rue, c'est unanimement reconnu. Encore faut-il en avoir les moyens. A Etincelles, on sait aussi cela et on est fier d'être la seule structure de la

ville à proposer des ateliers théâtre à des tarifs abordables pour le plus grand nombre.

L'actualité de l'association c'est aussi, dans le droit fil de sa démarche, un spectacle pour les enfants des écoles du 6 au 15 février à l'espace

Projection d'un documentaire sur l'association, improvisations, concert, bal, surprises, le menu de la soirée cabaret du 19 janvier est fourni...

Renaudie, avec une ouverture au public les deux mercredis après-midi, dont le prix d'entrée saura rester raisonnable. Souci qui prévaut aussi pour la soirée cabaret du 19 janvier. « On pourra participer à la fête, manger à sa faim et boire un coup pour moins de 100 F (15 euros) », certifie Vanessa, dont l'activité de trésorière colle bien à l'esprit de l'association : il s'agit avant tout de rester solidaire.

Alexis Gau

● SOIRÉE CABARET

Espace Rencontres

10, rue Crèvecoeur.

Entrée : 30 F ou 4,50 euros

Réservations auprès de l'association

Etincelles

135-153, rue Danielle Casanova.

Tél. : 01.48.39.97.21

Vite dit

● CM AUBERVILLIERS

Un nouveau président

Le nouveau bureau directeur du CMA vient de désigner le successeur d'Henri Cathalfaud, démissionnaire de son mandat de président. Il s'agit d'un handballeur, Didier Bellard, ancien président de la section handball.

● CENTRE NAUTIQUE

Réouverture

La fermeture technique de la piscine a permis aux techniciens de maintenance de procéder à la vidange semestrielle. La réouverture au public se fera le lundi 7 janvier 2002 à partir de 12 h.

Les bébés nageurs (de 3 mois à 5 ans)

Il n'y a quasiment pas de limite d'âge pour se familiariser avec le milieu aquatique. Tous les samedis matins, de 8 h 30 à 10 h pour les moins de trois ans, et de 10 h à 11 h pour les 3-5 ans, la section aqualoisirs du CM Aubervilliers a mis en place l'activité des bébés nageurs. Le bassin du petit bain est aménagé pour accueillir bébés, parents et enfants dans de bonnes conditions. Les nombreux accessoires, tapis et jouets, permettent aux enfants d'aborder l'eau d'une manière à la fois sereine et ludique. Des maîtres nageurs sont là pour guider, conseiller et initier les petits, en partenariat avec les parents. Renseignements sur place. Centre nautique, 1, rue Edouard Poisson. Tél. : 01.48.33.14.32

● NOËL DES SPORTIFS

Judo et aikido



Avant la trêve hivernale, les sections judo et aikido du CM Aubervilliers ont réuni leurs enfants autour d'un goûter. Ce sont les judokas qui ont ouvert les festivités le 19 décembre, au Dojo Michigami, suivis par les aikidokas le 22 à l'espace Renaudie. A chaque fois, les parents ont été mis à contribution pour confectionner les gâteaux et applaudir leurs progénitures. Une sympathique façon de terminer l'année et de débiter la nouvelle.

ESCRIME ● Des championnats de France à la coupe de Monde à Budapest

Elles trustent les podiums

Pas de titre national aux championnats de France individuels mais la confirmation que le quatuor magique et féminin du club d'escrime d'Aubervilliers joue bien dans la cour des grandes.

A 8 points près, la déception de Clothilde Magnan se serait muée en grand bonheur, celui d'un sixième titre de championne de France d'escrime. Mais, le 22 décembre à Coubertin, la fleuretiste du club d'Aubervilliers n'avait plus le jus nécessaire après une journée à frailler dur, notamment face à sa coéquipière Céline Seigneur, battue en demi-finale. Lessivée par tant d'efforts déployés, la numéro Un française a cédé en finale devant, ce samedi-là, plus fort qu'elle. Pourtant, il reste de ces championnats de France individuels le formidable tir groupé réalisé par Clothilde Magnan, Céline Seigneur et Wassila Redouane, respectivement 2^e, 3^e et quart de finaliste. Sans oublier Marie Napolitano, éliminée en 16^e de finale, et la jeune Ingrid Constant sortie au premier tour. « Déçus, nous le sommes forcément un peu car nous avons les moyens de truster le podium, ce qui aurait confirmé le titre national par équipes acquis en juin dernier et nos victoires récentes dans le circuit mondial », commente Olivier Belnoue, le maître d'armes. L'essentiel a néanmoins été réaffirmé, celui du très haut niveau atteint par la section féminine du club et sa capacité à s'y maintenir au fil des saisons.

Cinq postulantes au titre

L'arrivée de Clothilde Magnan – une des dix meilleures escrimeuses du monde – la saison dernière n'avait fait que renforcer un potentiel déjà bien effilé. « Nous atteignons notre apogée avec cette équipe dont plusieurs de ses membres ont comme objectif les jeux Olympiques en 2004 ». Avant, se dessinent d'autres échéances : championnat de France par équipes,



Médailles d'argent et de bronze pour Clothilde Magnan et Cécile Seigneur aux championnats de France. Après la coupe du Monde à Budapest, plusieurs membres de l'équipe féminine ont comme objectif les jeux Olympiques de 2004.

championnat du monde, et le circuit de la Coupe du monde qui reprend le 13 janvier à Budapest avec mesdemoiselles Magnan, Napolitano, Seigneur chez les tricolores, et Wasila Redouane sous les couleurs de l'Algérie. Ce programme démentiel risque de laisser des traces dans les organismes et ne favorise pas les « petits » clubs comme Aubervilliers.

Son quatuor majeur est la vitrine qui cache l'absence d'une relève de valeur identique. « Nous ne nous plaignons pas de notre sort car nous

nous sentons soutenus par nos partenaires et nous disposons d'installations remarquables, précise Olivier Belnoue, mais si le club veut rester dans le coup après 2004, il lui faut préparer dès aujourd'hui celles qui succéderont un jour à nos championnes. Le problème est que nous ne disposons pas des moyens d'investir dans deux équipes seniors, ce qui impliquerait en particulier le recrutement d'un second maître d'armes. Si des pépins surviennent à nos meilleures filles, nos résultats d'ensemble

en souffriront inmanquablement ». Il guette parmi les jeunes tireuses les espoirs de demain et continue l'initiation de son sport en milieu scolaire. « Dommage que trop de parents considèrent l'escrime comme une garderie, ce qui peut nuire à la progression de leurs enfants ».

Ces nuages ne doivent cependant pas encombrer l'actuel ciel bleu serein du club. Il reste encore quelques belles moissons de titres et de médailles à réaliser.

Frédéric Lombard

EQUIPEMENT ● Le stade Delaune rénové a été inauguré

● Une façon de regrouper les moyens

La ministre et les footballeurs

A l'occasion de l'inauguration de sa pelouse synthétique, le stade Auguste Delaune a reçu d'illustres visiteurs. Le dimanche 9 décembre, Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports, avait tenu à présider cet événement local aux côtés du sénateur-maire, Jack Ralite, et de son adjointe aux sports, Mériem Derkaoui. Après avoir dévoilé une plaque à la mémoire d'Auguste Delaune, la ministre a prononcé une courte et touchante allocution dans laquelle elle a souligné son « plaisir d'être dans une ville qui place le sport sur le devant de la scène et qui a toujours su marier le haut niveau au sport amateur. »

Puis la ministre et le maire sont descendus sur la nouvelle pelouse artificielle pour y saluer, un à un, les jeunes débutants et les joueurs de l'équipe Espoirs du CMA. C'est Marie-George Buffet qui a donné le coup d'envoi du match que les Albertvillariens ont disputé et gagné contre Villemomble. En fin de match, boissons chaudes et viennoises-

ries ont réchauffé ceux et celles qui avaient bravé le froid pour encourager leur équipe.

Cet après-midi sportif et amical n'aurait pas déplu à Auguste Delaune, grand militant du sport pour tous, membre fondateur de la FSGT, mort pour la France en 1943, sous la torture des nazis.

Maria Domingues

La ministre de la Jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a salué, un par un, les jeunes forces du CMA football.



L'intercommunalité au service des sportifs



LA MUTUALISATION, ENTRE PLUSIEURS VILLES, des gymnases, stades et autres structures sportives est à l'étude, explique Zoubir Ketfi, directeur des sports à Aubervilliers.

Et si les écoliers d'Aubervilliers pouvaient patiner à Saint-Ouen, pratiquer du canoë à l'Île Saint-Denis ou du tennis de table à Saint-Denis en supplément de la boxe et de l'escrime à Aubervilliers ? C'est l'une des questions qu'étudie la commission sports et culture de Plaine commune. Composée des directeurs des sports des cinq villes de la communauté d'agglomération, une sous-commission sports fait régulièrement le point sur l'offre et la demande et les besoins des sportifs. « Avant de se lancer dans la

construction d'une base de loisirs ici ou d'un palais omnisports là, il nous a semblé utile de faire le point sur l'existant ainsi que sur les différentes politiques municipales déjà mises en œuvre, explique le directeur des sports d'Aubervilliers, Zoubir Ketfi, seule une étude approfondie et complète pourra nous éclairer sur la meilleure façon de mutualiser nos moyens et de combler nos lacunes. »

Mais avant de commander cette étude, les élus de cinq villes siégeant à Plaine Commune ont chargé Zoubir Ketfi d'élaborer un cahier des charges. « En fait c'est une synthèse des rapports fournis par mes collègues ». Ce document chiffré contiendra un premier état des lieux sportifs, ville par ville. Et c'est sur ce rapport que va s'appuyer l'étude présentée par la commission sports et cultures et que les élus de Plaine Commune vont être appelés à voter lors d'un prochain conseil de la communauté d'agglomération. **M. D.**

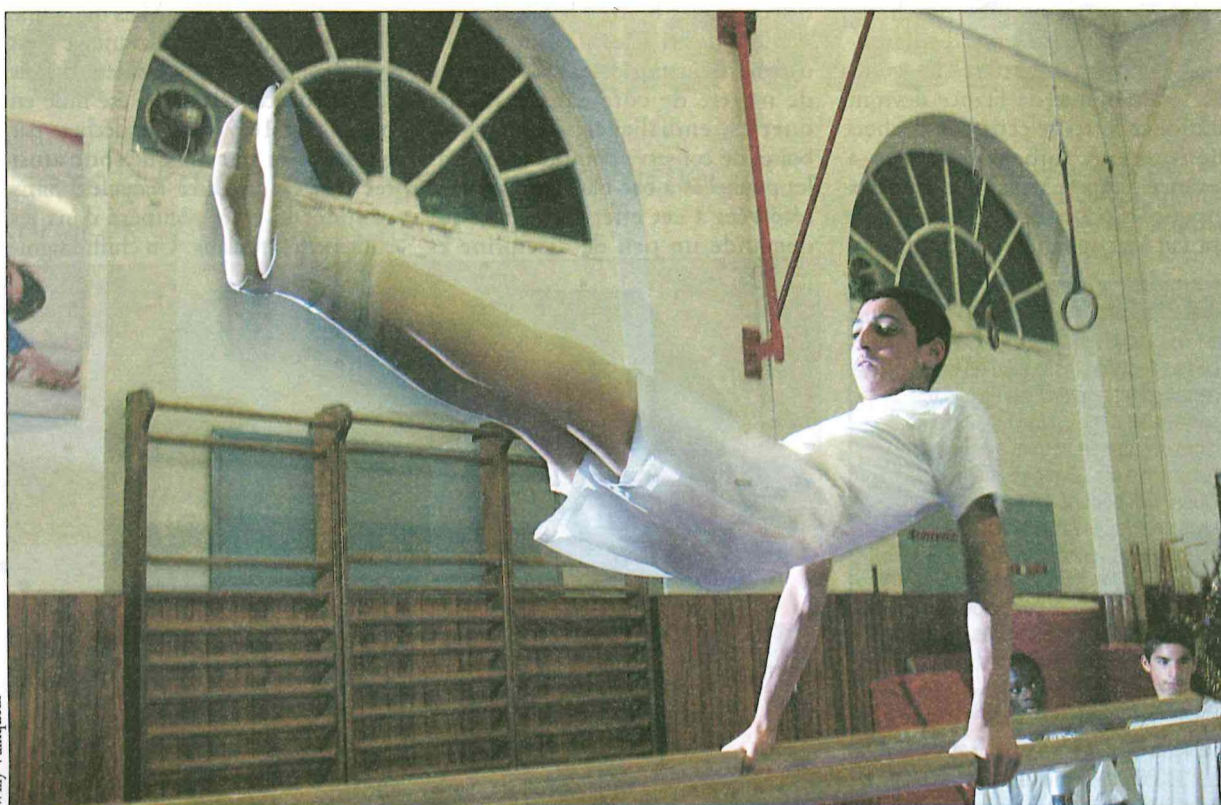
GYMNASTIQUE ● Avec 185 adhérents, 7 entraîneurs, 14 bénévoles

Une section en grande forme

De bons résultats pour les filles, de grands espoirs sur les garçons, la section gymnastique du Club municipal d'Aubervilliers se porte bien et bénéficie du soutien sans faille des parents et de nombreux bénévoles.

Double salto avant pour les filles, barres parallèles pour les garçons, les programmes s'enchaînent et les corps suivent. Ce soir, ils sont une vingtaine à s'entraîner dur. « Les filles ont de bons résultats mais nous sommes aussi très contents du groupe des garçons, observe Henri Lourenço, président de la section gymnastique du CMA depuis 8 ans. Ils sont très motivés et donc accrocheurs... »

Fondée dans les années 50, celle-ci a pris ses quartiers dans le gymnase municipal Paul Bert depuis plus de 25 ans. Entièrement rénové et restructuré, il accueille 185 prati-



Les garçons de la gymnastique sont entraînés par Eric Cousin, un Albertivillarien qui a débuté la gym à l'âge de 9 ans au CMA.

quants dont le plus jeune est âgé de deux ans et demi. Ce sont les baby-gym que Nathalie Lourenço encadre tous les samedis matin, accompagnés de leurs parents, pour de l'éveil corporel. « Ce n'est qu'à partir de 3 ans révolus que l'on peut commencer à pratiquer vraiment, explique Nathalie. C'est une manière ludique et ras-

surante de les amener à la gymnastique. »

Avec 7 entraîneurs pour la partie pédagogique et technique, et 14 bénévoles pour gérer le reste, le président s'estime « satisfait et soutenu ». En fait, la section gymnastique doit beaucoup aux familles de passionnés. Il y a d'abord eu les Margallé

puis, au décès de Bernard, les Lourenço. « Sa disparition nous a laissé désemparés, se souvient Henri. Bernard était un entraîneur adoré par ses athlètes, mais il a bien fallu réagir pour le bien des enfants... »

Cet émigré portugais, chef de chantier, s'est laissé entraîner dans l'aventure associative par sa fille

Nathalie qui a débuté la gym à l'âge de 9 ans avec le CMA. Pour le second, sa femme Maria de Rosario, qui « assure l'intendance, les buvettes avec les autres mamans. » Et puis ils ont été rejoints par leur seconde fille Sylvie. Elle est aujourd'hui trésorière-adjointe de la section et juge-arbitre.

Tous les entraîneurs sont juges-arbitres

« Comme tous nos entraîneurs d'ailleurs », précise le président. Aujourd'hui, le club bénéficie d'une subvention du CMA de 17 684, 09 euros (116 000 F) et d'un gymnase rénové et fort bien équipé par leurs soins et ceux de la Ville.

Depuis douze ans, le club organise un stage d'une semaine pour ses 30 jeunes compétiteurs. « Cela revient cher mais c'est bénéfique », admet le président. La preuve, cette année le CMA remettra en jeu ses deux titres de championnes Ile-de-France-Marne en division régionale et grilles régionales.

Une saison qui s'annonce plutôt bien pour l'une des plus anciennes sections du CMA.

Maria Domingues

● CMA GYMNASTIQUE

Gymnase Paul Bert

124, rue des Cités.

Tél. : 01.48.33.52.61

Du lundi au vendredi de 17 h à 20 h et le samedi de 10 h à 12 h.

HALTÉROPHILIE ET BOXE ● Yanissa Mathlouthi, athlète handisport, et Karima Oukala, boxeuse

Toutes les deux championnes de France

A 16 ans, elle débute la compétition et fait troisième, à 18 ans, elle décroche son premier titre de championne de France d'haltérophilie, à 19 ans, elle le conserve et s'entraîne dur pour décrocher celui de cette année. Yanissa Mathlouthi, 20 ans, se déplace à l'aide d'un déambulateur. De ses bras et de son mental, elle tire

sa force et compense ses membres inférieurs déficients.

Depuis quelques mois, Yanissa a intégré le centre d'aide par le travail d'Aubervilliers, situé rue des Cités. Avec ses collègues de l'atelier n°4, elle fait du conditionnement manuel. Affiches à rectifier, mise en boîtes ou mise sous pli de publicités pour Noël... le mois de décembre n'a pas

été chômé. « Une voiture vient me chercher le matin à 7 h 30 et me ramène le soir vers 16 h 15, explique Yanissa. Deux fois par semaine, je vais à mon club parisien, le Saint-Jean de Dieu, pour m'entraîner ». Pour cette Parisienne d'origine tunisienne, tout a commencé avec Laeticia, une copine qui faisait de l'haltérophilie, et une kinésithérapeute du centre handisport, Madeleine Fukemberg, de Gonesse : « Ce sont elles qui m'ont poussée... »

Ses deux records de France, Yanissa les a obtenus en soulevant une barre lestée de 50 kilos, ce qui doit correspondre au poids de l'athlète. « J'aime l'ambiance des compétitions, le soir on fait la fête... », mais ce qui la motive par dessus tout c'est « de prouver que les handicapés sont capables de faire des choses comme tout le monde... Je le vois bien dans le public, les personnes valides sont étonnées par nos exploits. »

Dans la famille Mathlouthi, des cinq enfants, Yanissa est la seule handicapée, elle est aussi la seule à pratiquer un sport et en plus de haut niveau. Comme bon nombre d'athlètes, la jeune fille se laisse aller parfois au découragement. La pression, l'obligation de surveiller son poids et de maintenir une bonne hygiène de vie... Mais ce sont des périodes qui ne durent pas car Yanissa est formelle : « Le sport aide à surmonter et à accepter son handicap. » Yanissa a fait mieux que cela, elle l'a surpassé.

M. D.



Karima Oukala, 16 ans, rapporte son premier titre de championne de France de boxe anglaise.

Galvanisés par ces succès féminin, les garçons n'ont pas voulu être en reste. Les 15 et 16 décembre, Kamel Arihiri et Jean-Louis Souveneur se qualifiaient pour les championnats de France et raflaient au passage les titres de champions Ile-de-France dans les catégories des moyens pour Kamel et des super lourds pour Jean-Louis. Moins chanceux et toujours très prometteurs les jeunes boxeurs, Jim Lakli, 63,5 kg, et Salim Kateb, 57 kg, sont tout de même parvenus en finale. Chez les professionnels, on note la qualification du mi-moyen, Medhi Azri, pour les quarts de finale du Tournoi de France. A ces performances, il faut ajouter les deux médailles d'or de Sarah Ourhamoune et sa participation aux premiers championnats du Monde de boxe féminine qui se sont déroulés aux États-Unis en novembre 2001.

De bien beaux résultats à mettre aussi au compte des trois entraîneurs du Boxing Beat d'Aubervilliers, Idrissa Konate, Laurent Boucher et Saïd Bennajem.

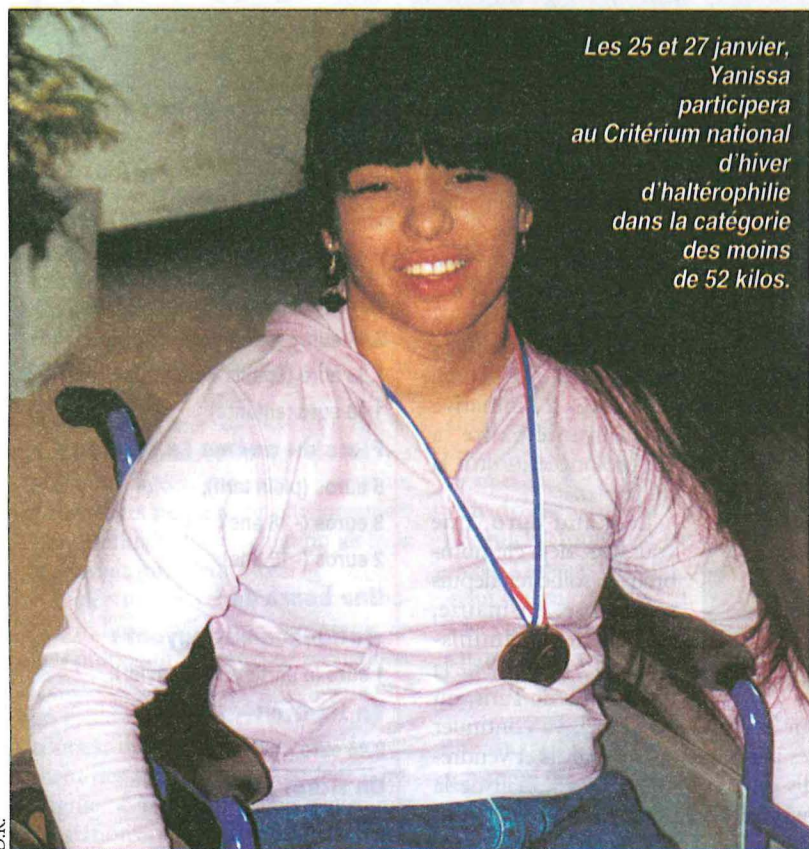
M. D.

● BOXING BEAT D'AUBERVILLIERS

Salle Jean Martin

39, rue Lécuycy. Tél. : 01.43.52.67.45

Du lundi au vendredi de 17 h 30 à 20 h



Les 25 et 27 janvier, Yanissa participera au Critérium national d'hiver d'haltérophilie dans la catégorie des moins de 52 kilos.

Utile

● UTILE

Pompiers : 18

Police : 17

Samu : 15

Centre anti-poison : 01.40.37.04.04

SOS Mains : 01.53.78.81.12

Urgence Yeux :

01.42.80.36 ou 01.40.02.16.80

Urgence Gaz : 01.48.91.76.22

Médecins de gare (week-end et nuit)

Tél. : 01.48.33.33.00

Accueil des sans-abri : 115

Enfance maltraitée : 119 (24 h/24)

Pharmacies de garde

Dimanche 6 janvier 2002, Aadri,

1, place Georges Braque à

La Courneuve ; Bussy-Sultan,

193, av. J. Jaurès.

Dimanche 13, Arémon,

4, rue Ernest Prévost ;

Harrar, 36, rue de La Courneuve.

Dimanche 20, Jaoui, 99, rue Saint-

Denis ; Sdika, 81, av. E. Vaillant

à Pantin.

Dimanche 27, Heap, 67, av. P.-V.

Couturier à La Courneuve ;

Vuon-Huu-Le, 112, av. de la République.

Dimanche 3 février, 79, av. de la

République ; Razarfindramonja,

7, rue Alexis Léonor à Saint-Denis.

● SERVICE

Aide aux victimes

Violence, cambriolage... un numéro

national pour vous orienter existe,

le 0 810 09 86 09 (prix d'appel local),

du lundi au samedi de 10 h à 22 h.

Ce numéro écoute et oriente vers un

réseau d'associations et de services.

Les professionnels de ce réseau

informent gratuitement et en toute

confidentialité.

● EMPLOI

Retravailler Ile-de-France

Vous êtes une femme, vous vous posez

des questions sur votre travail, votre

évolution professionnelle... Contactez le

dispositif FEMME (Femmes, évolution

vers la mixité des métiers et vers

l'emploi) qui vous proposera un espace

d'accueil et d'analyse de vos besoins,

un accompagnement personnalisé et un

suivi de réalisation de votre projet.

Contact : 42, rue Auger, 93500 Pantin.

Tél. : 01.56.96.19.90

● CNAV

Nouvelle antenne

La Caisse nationale d'assurance vieillesse

vient d'aménager une antenne au

26, rue Villebois Mareuil. L'accueil se fait

sur rendez-vous du lundi au vendredi de

8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Tél. : 01.48.11.07.50

● QUARTIER

Robespierre-Cochennec

L'activité ludothèque fonctionne tous les

mercredis et samedis après-midi

de 15 h à 17 h à la boutique de quartier,

120, rue Hélène Cochenec.

Les adultes sont aussi les bienvenus.

● SOLIDARITÉ

Avec l'association Vie libre

L'association Vie libre, centre de

formation RMI 93, organise des stages

de revalorisation et redynamisation pour

les personnes en difficulté d'insertion.

Le but est de permettre à des stagiaires

RMIstes, plus particulièrement fragilisés

par un problème d'alcool, de pouvoir

s'inscrire dans une vie sociale,

professionnelle et de se réinsérer.

Durée du stage : quatre mois,

renouvelable. Tél. : 01.43.02.92.28

● TROISIÈME AGE

L'Allocation départementale

personnalisée à l'autonomie (ADPA)

Une nouvelle aide est mise en place à

partir du 1^{er} février 2002 pour les

personnes de plus de 60 ans dépendantes

gérées et financées à 70 % par le

conseil général. Elle remplace la

Prestation spécifique dépendance (PSD)

et permettra aux personnes âgées de

rémunérer les aides nécessaires à leur

autonomie. Contrairement à la PSD,

elle ne donne pas lieu à recouvrement

sur la succession du bénéficiaire.

Centre communal d'action sociale,

6, rue Charron. Tél. : 01.48.39.53.08

ENVIRONNEMENT • A quoi sert le tri sélectif ?

Triez, c'est recyclé !

A partir de l'été prochain, pour préserver l'environnement, toutes les communes de France devront pratiquer le tri sélectif des déchets ménagers. A Aubervilliers, on a devancé l'appel. Voilà plus de deux ans que les poubelles à couvercle bleu ont fait leur apparition. Le tout, c'est

d'acquiescer les bonnes habitudes. En matière de tri sélectif, tout se joue d'abord dans nos cuisines. A chacun de mettre de côté canettes, barquettes, emballages, journaux et boîtes de conserve pour les jeter dans les poubelles à bac bleu spécialement réservées à cet effet. Un geste qui demande un peu de discipline et

d'organisation, certes. Mais qui a une véritable utilité. Trier davantage c'est polluer moins. A Aubervilliers, depuis que la collecte sélective a été mise en place, c'est 10,5 kilos de déchets par habitant et par an qui sont ainsi recueillis pour être recyclés. Sans compter le verre récupéré dans les conteneurs spéciaux. Un chiffre signi-

ficatif mais qui peut encore être amélioré. Chaque jour, chacun de nous jette un kilo de déchets. Et 80 % de ces ordures sont recyclables... A l'heure où il est beaucoup question de développement durable, tout le monde conviendra que l'on doit faire mieux.

Frédéric Medeiros

14 % Emballages en papier et carton

Les paquets de lessive ou de céréales se recyclent une dizaine de fois en caisses en carton. Une tonne d'emballages récupérée permet ainsi de faire l'économie de 2,5 tonnes de bois. Quant aux briques alimentaires, elles sont faites aux trois quarts de papier cartonné recyclable. Elles serviront, par exemple, à faire des enveloppes, du papier peint, du papier cadeau ou des boîtes à œufs.

7 % Emballages en verre

Le verre se recycle à l'infini : chauffés à 1 500°C, les bouteilles et les pots de verre jetés dans les conteneurs spéciaux redeviennent du verre, ou plus exactement du calcin, c'est-à-dire la matière première de l'industrie verrière. Même chez les grands parfumeurs, on utilise du verre recyclé pour les précieux flacons !

9 % Journaux, magazines et prospectus

Récupérés, tous ces produits retournent à l'état de pâte à papier et seront utilisés pour faire de nouveaux journaux.

16 % Déchets putrescibles

Les déchets organiques (épluchures de légumes, restes, etc.) ne sont pas recyclables. Ils ne doivent pas être jetés dans la poubelle à couvercle bleu.

26 % Emballages en plastique

Bouteilles et flacons divers forment le gros de nos emballages en plastique. Avec deux types de matériaux : le PET et le PEHD. Grâce au tri, le premier sera transformé en textiles synthétiques (ex : la fourrure polaire) mais aussi en cartes téléphoniques, en balais... Le deuxième sera recyclé en tuyaux de canalisation, en bacs à fleurs ou en poubelles ! Une tonne de plastique récupérée permet d'économiser 700 kilos de pétrole. Attention, toutefois, les pots de yaourt, les bouteilles d'huile ou les sacs plastique souillés ne sont pas recyclables.

4 % Emballages métalliques

Les barquettes alimentaires et les canettes sont en aluminium. Celui-ci se recycle à 100 % et à l'infini pour devenir carrosserie de voiture, cadre de vélo, fer à repasser, mobilier. Quant à l'acier, jetée dans la nature, une boîte de conserve met un siècle à s'autodétruire. Recyclée, elle deviendra pièce d'Airbus ou de TGV, Caddie, casserole, etc.

24 % Classés « divers »

Cuir, textiles, porcelaine, gravats, on les jette généralement en déchetterie. Ce qui n'est pas récupérable sera incinéré. Certains matériaux broyés seront utilisés comme remblai routier ou pour faire de la maçonnerie. Les médicaments non utilisés peuvent être rapportés chez le pharmacien. Quant aux vêtements, meubles et électroménager, outre le service d'enlèvement des encombrants, on peut penser à Emmaüs.

EURO • Pour un supplément d'information

La mission euro joue les prolongations



Depuis quelques jours, les euros sont dans nos poches. On connaissait déjà un peu les pièces, pour avoir pu les manipuler dès le

14 décembre, voilà maintenant les billets qui sortent des distributeurs. Et qui se mélangent avec les francs pas encore dépensés. Des petites choses toutes simples de la vie quotidienne

prennent depuis le 1^{er} janvier un tour plus compliqué, ne serait-ce qu'acheter le pain. On recompte la monnaie minutieusement, on se trompe, on se fait des frayeurs parfois...

C'est bien parce que des explications ou informations supplémentaires sont toujours bienvenues, que la mission euro, à l'initiative de la municipalité, a été prolongée jusqu'à la fin février.

Le stand euro, que vous avez déjà été nombreux à solliciter depuis septembre, en mairie, au bâtiment administratif du 31-33 rue de la Commune de Paris, ou sur le marché de Noël, va continuer ses permanences les mardis et vendredis de 9 h à 12 h dans le hall de la mairie. Avec des animatrices qui, leurs mois d'expérience à l'appui, sont

serieusement « calées » sur les questions de pédagogie autour de la monnaie unique. De vrais europrofesseurs ! Disponibles encore deux mois...

Alexis Gau

● QUELQUES TARIFS

Entrée au centre nautique :

2,44 euros (adultes),

1,83 euro (famille nombreuse),

1,68 euro (enfants).

Place au cinéma Le Studio :

5 euros (plein tarif),

3 euros (- 18 ans),

2 euros (- 13 ans).

Une heure de

stationnement payant :

1 euro (à partir du 14 janvier).

Un timbre :

0,46 euro

Un ticket RATP :

1,30 euro

SERVICE ● Besoin d'écrire à la Sécurité sociale, à un parent, aux Impôts...

Un écrivain public bénévole à votre disposition

La Maison de justice et du droit (MJD) vient de s'attacher les services de Nicole Nourry.



Marc Gaubert

Un monsieur qui veut porter plainte contre un journal, un autre qui voudrait récupérer le droit de visite à son enfant, une locataire qui conteste le montant de ses charges... Dès sa première permanence, le 20 novembre dernier, Nicole n'a guère eu le loisir de poser son stylo. « Si ! J'ai réglé un malentendu avec l'Asse-dic, par téléphone, sans écrire », corrige en souriant cette retraitée de la Sécurité sociale.

Le bénévolat et le dévouement, Nicole « a mis le doigt dedans depuis longtemps ». Bien connue à la boutique du quartier Vallès-La Frette, elle milite sur son quartier et là où on la demande. « C'est Bernard Vincent, maire-adjoint à la sécurité et à la prévention, qui m'a sollicitée », explique Nicole. Après plus de 40 années d'expérience professionnelle dans une administration, il a pensé que je pouvais être utile. » La qualité d'écoute, la patience et la générosité de cette

grand-mère dynamique a fait le reste. Une fois tous les quinze jours*, le mardi matin, elle reçoit toute personne ayant besoin d'écrire une lettre à un parent, de remplir un formulaire, de porter une réclamation... « Je n'ai pas encore eu à rédiger de lettre d'amour, mais c'est aussi dans mes possibilités... », conclut Nicole en accueillant son deuxième rendez-vous de la matinée.

Dans les projets de rentrée de la MJD d'Aubervilliers, il y avait aussi la perspective d'ouvrir une permanence spécifique au droit de la consommation. Cela devrait se concrétiser dès le mois de janvier avec le soutien de la municipalité qui prendra en charge la personne qui animera ces séances, prévues le mercredi après-midi, toujours sur rendez-vous.

Maria Domingues

*Un appel à candidature est lancé pour le recrutement d'un deuxième bénévole qui assurera une permanence un mardi sur deux.

Retraitée de la Sécurité sociale, Nicole Nourry fait profiter les autres de son expérience.

● MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT
20, rue Bernard et Mazoyer.
Tél. : 01.48.11.32.24

● Une société d'aides à domicile

Au service des seniors



Marc Gaubert

A 23 ans, Thomas Muylaert s'apprête à négocier un plus important tournant professionnel. Depuis le 1^{er} janvier, Actif senior, sa jeune société d'aides aux personnes âgées à domicile, est enfin opérationnelle. Cet étudiant sort de deux années de chômage et a créé sa micro-entreprise. Son expérience parle en sa faveur. « J'ai travaillé à l'association Vermeil assistance, aujourd'hui disparue, et j'ai beaucoup appris sur les personnes âgées, confie-t-il. Certaines d'entre elles ne peuvent plus organiser leur quotidien. Cette situation les isole et souvent mine leur moral ».

L'idée lui est venue de leur redonner, indirectement, une autonomie en leur proposant un panel de prestations. Celles-ci vont de l'accompagnement à de l'aide ménagère, en passant par les courses, du petit bricolage ou simplement des heures passées en leur compagnie. « Même si je fais payer mes prestations, je suis d'abord guidé par

l'idée de rendre service aux autres en accordant à chacun une attention particulière ». Le service social de la mairie voit d'un bon œil l'arrivée du jeune entrepreneur dans un créneau où les spécialistes de son genre manquent.

Environ 80 000 F ont été nécessaires au lancement de son projet. Une grande partie est mobilisée par l'achat d'un véhicule et de matériel informatique. Son BTS d'action commerciale lui a été d'un précieux recours lorsqu'il s'est agi de défendre son dossier auprès de partenaires éventuels. Tout n'est pas encore réglé, mais Thomas affiche la sérénité de celui qui sait où il va. La preuve, son carnet de rendez-vous est déjà bien chargé en ce début de 2002.

Frédéric Lombard

● ACTIF SENIOR
7-9, rue Guyard Delalain.
Tél. : 01.48.11.22.83 ou 06.62.49.85.61

Préretirés et retraités

Programme des activités de l'Office

15 bis, av. de la République. Tél. : 01.48.33.48.13.

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Pour vous permettre de mieux évaluer les difficultés et la fatigue que peuvent engendrer les sorties proposées, nous avons élaboré, par pictogramme, une classification des niveaux de difficulté :

- * facile
- ** quelques difficultés
- *** difficile

● SORTIES DU MOIS DE JANVIER

Judi 10 janvier
La Guinguette de l'Ermitage *
Déjeuner dansant pour fêter la nouvelle année et tirer les rois.
Prix : 35,06 euros (230 F)
Départ : Office : 10 h 45 ; club Finck : 11 h ; club Allende : 11 h 15
Renseignements à l'Office.

Judi 17 janvier
Police et Contrefaçon **
Visite guidée du Musée des Collections historiques de la Préfecture de Police et du Musée de la Contrefaçon. Déjeuner.
Prix : 30,18 euros (198 F)
Départ : Office : 8 h 45
Renseignements à l'Office.

Judi 24 janvier
Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Denis **
Prix : 7,24 euros (48 F)
Départ : Office : 13 h 45 ; club Finck : 14 h ; club Allende : 14 h 15
Renseignements à l'Office.

Judi 31 janvier
La Grande Poêlée (Montargis) *
Tartiflette et après-midi dansant.
Prix : 33,94 euros (222 F)
Départ : Office : 10 h
Renseignements à l'Office.

● SORTIES DU MOIS DE FÉVRIER
Judi 7 février

La Monnaie de Paris **
Visites guidées du Musée de la Monnaie et des ateliers de fabrication. Déjeuner.
Prix : 32,38 euros (212 F)
Départ : Office : 8 h 45 ; club Finck : 9 h ; club Allende : 9 h 15
Inscriptions dans les clubs les 7 et 8 janvier.

Judi 14 février
Musée national des Arts et Traditions populaires (Paris) **
Prix : 3,48 euros (33 F)
Départ : Office : 13 h 30
Inscriptions à l'Office les 14 et 15 janvier.

Judi 21 février
Les Grandes Amours de l'Histoire *
Conférence sur les amours de l'Histoire. Collation.
Prix : 22,11 euros (145 F)
Départ : Office : 13 h 15 ; club Finck : 13 h 30 ; club Allende : 13 h 45
Inscriptions dans les clubs les 21 et 22 janvier.

Judi 28 février
Après-midi dansant au Balajo *
Prix : 9,15 euros (60 F)
Départ : Office : 13 h 30
Inscriptions à l'Office les 28 et 29 janvier.

● FORUM DES VOYAGES
Mercredi 9 janvier 2002 à partir de 14 heures
Espace Renaudie
Maroc (20 places)
Villes impériales et sud Maroc
Circuit de 10 jours, pension complète (sans boissons). Du 10 au 19 mars 2002
Tarif : 1 096,11 euros (7 190 F)
Inscriptions à partir du 11 janvier.

Venise (15 places)
Séjour culturel de 8 jours avec excursions incluses, pension complète.
Du 30 avril au 7 mai 2002
Tarif : 837,71 euros (5 495 F)

Inscriptions à partir du 16 janvier.
Baléares (25 places)
Séjour détente (excursions à acheter sur place), pension complète.
Du 29 mai au 12 juin 2002
Tarif : 663,15 euros (4 350 F)

Inscriptions à partir du 18 janvier.
Bourgogne (20 places)
Circuit culturel de 3 jours, pension complète.
Les 12, 13 et 14 septembre 2002
Tarif : 411,61 euros (2 700 F)

Inscriptions à partir du 23 janvier.
Mexique (20 places)
Circuit de 13 jours, pension complète.
Du 22 novembre au 4 décembre 2002
Tarif : 1 744,02 euros (11 440 F)

Inscriptions à partir du 25 janvier.

● VŒUX
Carmen Cabada-Salazar, présidente de l'Office des préretraités et retraités, le conseil d'administration, Jérôme Simon, directeur de l'Office des préretraités et retraités, le personnel vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2002.

● LES CLUBS
Club S. Allende
25-27, rue des Cités.
Tél. : 01.48.34.82.73
Club A. Croizat
166, av. Victor Hugo.
Tél. : 01.48.34.89.79
Club E. Finck
7, allée Henri Matisse.
Tél. : 01.48.34.49.38



Au sommaire
du magazine vidéo
d'informations locales
N° 50

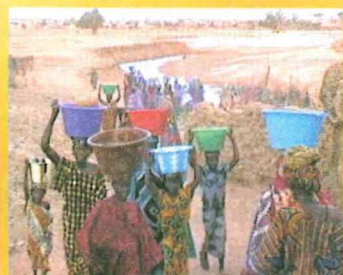
Parution fin janvier



❖ 10 ans d'étincelles... !



❖ L'Euro, on y est !



❖ Quand les associations
traversent le périph'



❖ Le bébé du mois

A voir : à l'espace Renaudie et au Studio lors des séances de cinéma, à l'Hôtel de Ville, dans les établissements scolaires, au bâtiment administratif, au service des Archives, à la boutique des associations.

Vous pouvez également emprunter une cassette VHS dans les bibliothèques municipales, à la boutiques des associations ainsi que dans toutes les boutiques de quartier.

● Pour nous contacter :
01.48.39.51.93
01.48.39.52.44
● albertivi@mairie-aubervilliers.fr

Abonnement

je désire m'abonner à
Aubermensuel

Nom
Prénom
Adresse.....

Joindre un chèque de 60 F
(10 numéros par an)
à l'ordre du CICA
7, rue Achille Domart
93300 Aubervilliers

Les salons du **STUDIO26**

26 Rue du Moutiers 93300 Aubervilliers
Tel. 01 48 34 42 42 Fax. 01 48 34 42 41



Grande salle modulable de 50 à 300 personnes
Receptions, Seminaires, Mariages, Conférences
Galas, Cocktails ...

LOCATION

Couverts, Verrerie, Nappages, Serviettes
Sonorisation, Videoprojecteur

☺ www.lestudio26.com

DU 01 JANVIER AU 17 FEVRIER 2002

Bonne
et heureuse
année 2002

AURELIA

baisse ses prix
et vous offre
les centimes d'euros
sur les 700 articles
les plus vendus

(exemple : l'Eau de toilette valant 238 F soit 36,28 € n'est facturée que 36 €, soit 28 centimes d'euro offerts.
exemple : l'épilation de la lèvre valant 53 F soit 8,08 € n'est facturée que 8 €, soit 8 centimes d'euro offerts)

AURELIA Mairie 12, rue du Moutier 01 48 11 01 01
AURELIA 4 Chemins 134, av. de la République 01 48 33 10 88

Tous nos prix sont convertis aux 5 centimes d'euro inférieurs.
Les 700 articles et prestations les plus vendus sont convertis à l'euro inférieur.

En janvier également,
nombreuses promotions
sur les produits de soins du visage.

Industrie
Energie
Facilities-Management

**PARTENAIRE
DES ENTREPRENEURS**

- Pour l'externalisation des services supports
- Pour la maintenance multitechnique et multiservice des bâtiments.
- Pour la gestion des énergies et des utilités associées
- Pour le service aux occupants et aux activités des sites tertiaires et industriels.

Dalkia facilite la vie des entrepreneurs

Dalkia Ile-de-france
Technopolis 52
195, rue Jean-Jacques Rousseau, 92138 Issy-les-Moulineaux cedex
Tél. : 01 46 62 70 00 Fax : 01 46 62 70 70

Dalkia Centre Ile-de-France Nord
Zone industrielle du Vert-Galant
21, rue des gros chevaux, 95310 Saint-Ouen L'Aumone
Tél. : 01 34 30 26 10 - Fax : 01 34 30 26 27



TANGUY IMMOBILIER

01 48 33 36 77



AUBERVILLIERS. Dans résidence calme et arborée, appartement 3 pièces de 64 m² avec entrée, séjour, cuisine, 2 chambres, salle de bains, wc, placards. Cave, chauffage collectif. 500 000 F



DRANCY. Dans secteur calme, pavillon entièrement refait à neuf avec entrée, séjour, salon, cuisine américaine, 3 chambres, salle de bains + salle d'eau, 2 wc. Garage, jardin de 150 m². 1 120 000 F



AUBERVILLIERS. Dans belle résidence à 10 mn du métro Fort, appartement de 3 pièces de 67 m² avec entrée, séjour + bibliothèques, cuisine, 2 chambres, salle de bains, wc, cave, chauffage collectif. 570 000 F

Cabinet Tanguy
et son équipe
vous présentent
leurs meilleurs
vœux pour 2002

Nos annonces sur www.pagesimmo.com

94, avenue de la République AUBERVILLIERS



PEINTURES
INTERIEUR ET EXTERIEUR
MATERIEL POUR PEINTRE
RETEMENTS POUR SOLS
RETEMENTS MURAUX

une équipe
de professionnels
à votre service !

Prisma
DECORATEUR CONSEIL

Prisma
26, boulevard Anatole France, Aubervilliers
Tél. 01 49 37 11 41 - Fax 01 49 37 14 49